



62ème CONGRES DEPARTEMENTAL

**Le Samedi 25 Novembre 2017
à MOIRANS**

Rédacteur : Armand SALTRE





Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la jeunesse et des Sports

Ligue Rhône-Alpes Comité Départemental de l'Isère

Maison départementale des Sports 7, rue de l'industrie 38320 Eybens

62^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL de l'ISERE du 25 Novembre 2017 à MOIRANS

C'est en présence de Mme Marthe CLEMENT, déléguée du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes, que s'est déroulé à la salle des fêtes Louis BARRAN de MOIRANS le 62^{ème} Congrès Départemental de l'Isère de Pétanque et Jeu Provençal, dont l'organisation avait été confiée au Secteur 2, présidé par Mme BARRAL Yvette.

Etaient présents :

BUREAU DIRECTEUR

Président Actif : M. Alain ORTHALA
Vice-Présidents : M. Armand SALTRE
M. Marcel JAUSSENT
Secrétaire Général : M. Armand SALTRE
Secrétaire Adjointe : Mme Yvette BARRAL
Trésorier Général : M. Didier BOUGARDIER
Trésorier Adjoint : M. Patrick FEVRIER

Membres du COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

Mmes Nicole TRIVES – Christine MONIN – Amélie ROMUALD
Ms Alain AGUDO – Xavier BARROS – Guy CAJON – Jean Marc CAJON – René EVRARD – Luis ROJAS – Jean-Claude TIVOLLIER

PRESIDENTS de Secteurs NON ELUS au COMITE DEPARTEMENTAL

Ms Alain BOUVIER (Secteur 5-6) – Jean-Michel ROMUALD (Secteur 4)

VERIFICATEURS AUX COMPTES

Mmes Nicole VANIN (Secteur 4) – Frédérique ROMUALD (Secteur 4)

COMMISSION de SURVEILLANCE des OPERATIONS ELECTORALES

Ms Donato JULITA (Secteur 4) – Jean-Claude PERRIN (Secteur 4) – Christian LANG (Secteur 4)



Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la jeunesse et des Sports

Ligue Rhône-Alpes Comité Départemental de l'Isère

Maison départementale des Sports 7, rue de l'industrie 38320 Eybens

N / Réf. : AS/JS – Co-12-18

Objet : 62^{ème} Congrès Départemental

Mesdames, Messieurs
les Présidents de Club

Eybens, le 17/10/2017

Madame, Monsieur le Président,

Vous êtes convié(e) ainsi que les membres de votre bureau à assister au 61^{ème} Congrès Départemental qui tiendra ses assises le :

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017 à 14h00

Salle des fêtes Louis BARRAN Rue du Château 38430 MOIRANS

ORDRE du JOUR :

- Après pointage des clubs et obtention du quorum :
- Ouverture du Congrès par M. le Président du Comité de l'Isère
- Mot d'accueil du Président du Secteur 2
- Allocution des personnalités (en fonction de leurs disponibilités)
- Allocution du Président du Comité Départemental de l'Isère
- Adoption du P.V. du 61^{ème} Congrès départemental
- Rapport moral présenté par la Secrétaire Générale
- Rapport financier présenté par le Trésorier Général
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Remise des récompenses
- Rapport sportif
- Rapport des Commissions
- Nouveautés et Perspectives 2018
- Budget prévisionnel
- Questions diverses
- Clôture du Congrès Départemental

En préambule du Congrès, la Commission "Formation" vous propose de 9h30 à 11h15, un atelier informatique axé principalement sur les procédures de renouvellement des licences et l'utilisation de la messagerie.

En outre, nous vous informons que seules les questions diverses reçues par écrit, seront prises en considération. Elles devront être adressées **avant le 10 Novembre 2017** à M. le Président du Comité de l'Isère – Maison Départementale des Sports – 7, rue de l'Industrie – 38320 EYBENS.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations amicales et sportives.

P.J. : Procuration + Mode emploi procuration

Le Président du CD 38
Alain ORTHALA

Accueil de Mme Yvette BARRAL Présidente du Secteur 2

M le Maire,
M l'Adjoint aux Sports,
Mme la Conseillère Municipale déléguée aux Associations,
M le Président du Comité de l'Isère,
Mme la Déléguée de la Ligue Rhône-Alpes,
Mmes et Ms les membres du Comité Directeur,
Mmes et Ms les Présidents de Club,
Mesdames et Messieurs,

Pour cette année 2017, le Secteur 2 a en charge l'organisation du 62^{ème} Congrès Départemental.

Lors de l'assemblée générale de 2016, nous avons fait appel à candidature, pour l'organisation de cet évènement, le club de MOIRANS s'est porté volontaire.

Connaissant les qualités, l'efficacité et le sérieux du Président Jacques ROUDIER et de son équipe, sachant qu'ils pourraient bénéficier de l'appui de la municipalité afin de faire briller la Ville de MOIRANS, c'est en toute sérénité que j'ai confié l'accueil de ce Congrès au club de MOIRANS.

Messieurs, je vous remercie pour votre engagement, je remercie également la municipalité pour avoir mis cette magnifique salle Louis BARRAN à la disposition de la pétanque.

Bienvenue à MOIRANS et bon Congrès.

Allocution de M Jacques ROUDIER Président du club de Moirans

C'est une grande fierté pour le Club de MOIRANS d'organiser ce 62^{ème} Congrès Départemental.

Mes remerciements vont tout d'abord à M. ORTHALA Président du Comité Départemental ainsi qu'à Mme BARRAL Présidente du Secteur 2 qui nous ont fait l'honneur de choisir la ville de MOIRANS pour accueillir les Congressistes venus de tout le Département.

Je voudrais également remercier tout particulièrement M. SIMONET, Maire de MOIRANS, pour l'aide qu'il nous apporte, ainsi que le personnel de la mairie, toujours disponible et à notre écoute pour mettre en valeur notre club.

Pour terminer, je n'oublie pas les membres du bureau et le conseil d'administration pour leur dévouement et leur efficacité pour permettre un bon fonctionnement du club.

Allocution de M Gérard SIMONET Maire de Moirans

Après BERNIN, l'an dernier, nous avons la chance mais aussi l'honneur et le plaisir de réunir tous les Présidents de clubs qui font vivre les associations et qui ont un rôle important dans le fonctionnement du sport pétanque.

Le bénévolat est indispensable dans la vie sportive et culturelle ; il faut entretenir et faciliter le travail de ces organisateurs, ce à quoi je me suis astreint depuis 22 ans à la tête de la municipalité.

En ma qualité de médecin généraliste, j'ai aussi le souci de veiller à la bonne santé des clubs.

Mon ami André VALLINI m'a beaucoup aidé pour la construction du boulodrome et cela a été une grande fierté pour moi d'avoir pu réalisé ce projet qui me tenait à cœur.

La pétanque est un véritable sport, il faut à tout prix que la pétanque soit reconnue comme sport Olympique.

Avec des gens motivés comme Jacques ROUDIER, Jean-Paul PEROTTO et bien d'autres, c'est un réel plaisir de pouvoir les accompagner dans leur démarche.

A l'issue de l'allocation de M. le Maire, M. le Président du Comité lui a offert une plaquette.

M. le Maire a indiqué que ce Trophée figurera en bonne place dans son bureau, en précisant qu'il a pris du plaisir à jouer à la pétanque et qu'il a même réussi à traverser dans de beaux concours, en compagnie de Jean-Paul PEROTTO.

Allocution de M Roger HON Adjoint aux Sports de Moirans

Nous partageons cette même vision du sport avec M. le Maire, lequel est vraiment attentif à tout ce qui peut améliorer la vie des clubs sportifs.

La ville de MOIRANS compte 33 sections sportives et 4000 adhérents qui pratiquent régulièrement leur sport favori.

Le sport joue un rôle prépondérant dans l'animation de la Commune et je suis très fier de vous accueillir ce jour.

Je vous souhaite un excellent Congrès avec des débats constructifs.

Allocution de Mme Marthe CLEMENT Déléguée du Comité régional ARA

Bonjour à toutes et à tous et merci à Alain de me donner la parole.

En tant que membre de la Commission Régionale Auvergne Rhône-Alpes, c'est avec plaisir que je viens assister à votre 62^{ème} Congrès Départemental.

Depuis Février dernier la Ligue Rhône-Alpes avec ses 8 Comités, a fusionné avec la Ligue Auvergne comprenant 4 Comités, pour devenir le Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes avec 12 départements et être à ce jour la 2^{ème} région en nombre de licences sur le plan National.

Le nombre de licenciés est en augmentation dans chaque catégorie au niveau régional avec la plus grande progression de licences, un grand bravo au Comité de l'Isère qui avec 4650 licences se classe second en effectif après le Puy de Dôme et 1^{er} en progression de licences dans ce Comité Régional.

Notre Comité Régional est une belle vitrine de la Fédération Française avec cette année les résultats suivants : un titre de Championnes de France pour le CD 63 avec Angélique COLOMBET et Isabelle CALCHERA, un titre de Champion de France en Tête à Tête Senior pour le CD 69 avec Joseph "Tyson" MOLINAS (le plus jeune Champion de France en individuel Senior).

En Championnat des clubs Jeunes en catégorie cadets juniors Les Vans (07) sont Champions au niveau National.

Et cerise sur le gâteau Angélique COLOMBET avec son équipe nous rapporte le titre de Championne du Monde en Féminin que la France n'avait jamais reconquis depuis 1994.

Le mode de qualification pour les Championnats de France reste identique pour l'instant au niveau de chaque Comité Départemental, idem pour la Commission Auvergne et pour la Commission Rhône-Alpes qui qualifient chacune leurs équipes comme auparavant.

La Fédération a pour projet d'instaurer un calendrier unique pour les Championnats Départementaux et Régionaux et mettre en accord les modes de qualification au France.

Les dates des Championnats Régionaux 2018 sont : 3 et 4 Mars Mini Bol d'Or Féminin à OYONNAX (01), du 18 au 21 Mai Championnat Régional de Printemps 1^{ère} partie à BOURG St MAURICE (73), les 2 et 3 Juin à GRENOBLE (38) Championnat Régional de Printemps 2^{ème} partie et le Championnat d'Automne les 10 et 11 Novembre à VALENCE (26).

Le Comité Régional a comme projet de créer en 2018 un poste de Conseiller Technique salarié avec la mission de former les éducateurs, de s'occuper des sélections et détections des jeunes et espoirs. Il travaillera pour ouvrir notre sport vers le public scolaire et handicapés et sera en relation avec les Comités et Clubs.

Le financement de ce poste sera à la charge, du Comité Régional, de la FFPJP et du CNDS pour 1/3 chacun pour une durée de 3 ans, ensuite il sera pris en charge entièrement par la Fédération. Le temps de travail sera pour 80 % consacré à la région et 20 % pour la Fédération.

Merci de m'avoir écoutée, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et de bons résultats sportifs en 2018.

Le contrôle fait apparaître que 74 clubs sur 77 sont présents ou représentés.

Le quorum étant largement atteint, M le Président du Comité de l'Isère déclare ce 61^{ème} Congrès ouvert.

M. le Président fait observer une minute de silence à l'intention des licenciés et des êtres chers qui nous ont quittés cette année. Il rend également hommage aux dirigeants et joueurs disparus qui par leurs actions ont contribué au développement de notre sport.

APPROBATION du PROCÈS – VERBAL du 61^{ème} CONGRÈS

Tous les clubs ont reçu en temps utile le P.V du 61^{ème} Congrès Départemental qui s'est déroulé le 26 Novembre 2016 à Bernin

Deux observations :

- Le 61^{ème} Congrès Départemental de l'Isère s'est déroulé le 26 Novembre 2016 et non pas en 2015.
- Il convient de rajouter la présence de M. Guy CAJON en qualité de membre du Comité Directeur.

Aucune autre observation n'est formulée ; le P.V. est adopté à l'unanimité.

ASSOCIATIONS REPRÉSENTÉES

Secteur 2 : 15 sur 16	Secteur 3.1 : 23 sur 23	Secteur 5.6 : 14 sur 16
VOREPPE	ST CLAIR DU RHONE	DOMENE
VINAY	BEAUREPAIRE	GIERES
TULLINS	ST MAURICE L'EXIL	PERI
ST SIMEON DE BRESSIEUX	VIENNE	ESSM
RIVES	MOIDIEU	VILLARD BONNOT
MOIRANS	ROUSSILLON	CHALIMBAUD
ST EGREVE	SALAISE SUR SANNE	MEYLAN
NOYAREY	JMPP BEAUREPAIRE	ALLEVARD
ST JUST DE CLAIX	LES ABRETS	CROLLES
HAUTE GALAURE	PONT DE BEAUVOISIN	COC PETANQUE
VIRIVILLE	BOURGOIN JALLIEU	BAJATIERE
PETANQUE DU LAC	RUY	SAVANE
CHATTE	ST QUENTIN FALLAVIER	ILE VERTE
ST MARCELLIN	FRONTONAS	GRENOBLE BOULES 38
POLIENAS	LA VERPILLIERE	EUROPOLE
ST HILAIRE DU ROSIER	ST CLAIR DE LA TOUR	CATANE
	ROCHE	
Secteur 4 : 21 sur 21	L'ISLE D'ABEAU	
ASPFC	LA REP	
ABIMPC	VAL D'AINAN	
CLAIX	NIVOLAS	
FONTAINE	DIEMOZ	
VERCORS FONTAINE	BUVIN	
SEYSSINS		
AL ECHIROLLES		
LA MOTTE D'AVEILLANS		
LES DEUX ALPES		
NAVIS		
ALPES D'HUEZ		
VIZILLE		
PCPS ECHIROLLES		
SASSENAGE		
VARCES		
PLATEAU DU VERCORS		
PEAGE DU VIZILLE		
BRESSON		
LA LUIRE		
JARRIE		
EYBENS		

Associations qui cessent leur activité en 2018 :

- S2 St Hilaire du Rosier
- S5 Europole
- S5 Catane

(*) : Associations représentées, mais Pouvoir ou Procuration non conforme.

Allocution du Président du Comité de l'Isère

Monsieur le Maire de Moirans
Monsieur l'Adjoint aux Sports
Mme la Conseillère à la vie associative
Madame la Déléguée du Comité régional AURA
Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs et chers Amis,

Après 2 congrès départementaux organisés en dehors des infrastructures municipales, nous sommes aujourd'hui réunis à Moirans pour ce Congrès départemental que le club local a bien voulu prendre en charge.

Merci à la Municipalité qui a mis cette belle salle à notre disposition et je n'oublie pas le Président Roudier et son équipe qui ont œuvré pour la réussite de cette journée.

Avis au Secteur 3 pour le Congrès 2018 !!!!!

Le Secrétaire général, le Trésorier général et les Responsables des Commissions vont vous dresser un bilan détaillé de cette saison avec ensuite la présentation de points importants pour la saison prochaine mais je voudrais en préambule souligner quelques points importants.

Tout d'abord, le Congrès 2016 avait été difficile suite à des problèmes dans le Secteur 5 et techniquement au niveau de la sonorisation. Grâce peut être à ma mise en garde ou mes menaces, quelques personnes de bonne volonté ont remonté le bureau du Secteur 5 et je tiens à remercier Alain Bouvier et son équipe pour leur travail fait et à venir car je suis certain qu'ils ont des projets.

Dans son rapport moral, Armand vous détaillera avec précision l'état des licenciés mais je ne peux qu'être très satisfait du résultat 2017 qui nous porte en tête des Comités Rhône Alpes avec 4650 licences et un bon spectaculaire en 4 ans.

On peut chercher de multiples raisons, la couverture médiatique et télévisuelle, la recherche de nouvelles activités mais aujourd'hui je ne retiendrais que votre travail de proximité dans vos clubs et vous pouvez vous applaudir !!!

Bien sûr, il ne faut pas se reposer sur ces lauriers mais repartir de plus belle à la recherche de nouveaux licenciés mais aussi au travail de renouvellement de tous vos licenciés 2017 qui doit être traité avec la plus grande importance et je compte sur vous pour que je puisse vous annoncer un aussi beau et bon résultat l'an prochain.

Autre sujet de satisfactions, nos championnats de clubs connaissent toujours autant de succès avec une participation toujours en hausse dans toutes les catégories. Ce championnat accessible à tous, grands comme petits joueurs permet à de nombreux joueurs qui ne fréquentent plus les concours traditionnels, de retrouver une place dans la compétition. Un bémol toutefois avec certains participants que ne respectent toujours pas le règlement notamment pour les tenues homogènes mais que fait le Capitaine de l'équipe adverse ? Que fait le jury composé des Capitaines d'équipe ? Souvent rien peut être par peur de son rôle mais je vois plutôt du j'en foutisme.

Il faut que vous preniez conscience de votre rôle vous les Dirigeants et il ne faut pas attendre l'intervention aléatoire des membres de Comité souvent aussi joueurs pour intervenir et ainsi avoir des compétitions en conformité avec l'équité sportive.

De même, certains clubs qui se reconnaissent qui s'autorisent la vente d'alcool fort et d'autres clubs malgré de nombreux rappels qui ne transmettent pas les résultats, nous allons prendre des mesures contre ces clubs.

L'an dernier, le projet véhicule avait fait beaucoup parler avec ses détracteurs qui n'avaient rien compris préférant rester dans le passé mais aussi ceux qui voyaient ce projet d'un œil intéressé mais sceptique.

Nous avons travaillé pour qu'il soit prêt dès le premier championnat et malgré quelques aléas, il était opérationnel pour le tripléte promotion à La Verpillière.

Hormis les Délégués qui étaient satisfaites d'opérer à l'abri des intempéries malgré un petit souci de chauffage, l'organisateur n'avait pas eu à se soucier pour la première fois de fournir une table de marque et nous avons investi aussi dans une sonorisation de qualité comme certains ont pu le constater permettant d'être pleinement entendu.

Sans me tromper, je pense que les organisateurs de championnats et trophées ont apprécié cette avancée. Nous avons encore quelques travaux d'aménagement que vous verrez dans le budget prévisionnel.

De plus, en mai lors des Championnats de Ligue à Chaponnay, j'ai présenté le véhicule à Michel Desbois, Président de la FFPJP, il a beaucoup apprécié cette innovation et félicité le Comité de l'Isère. A ce jour, je sais que nous allons faire des émules en Rhône Alpes.

Et je profite de ce moment pour encore féliciter et remercier Alain Agudo, Luis Rojas et Patrick Février pour le travail accompli et à moindres frais.

Lors du Congrès de Ligue Rhône Alpes à Annecy en décembre 2016, Jean Pierre Cartier m'a remis un courrier reçu m'accusant d'un détournement de 6500,00€ au détriment du club de St Quentin Fallavier et du Comité de l'Isère. Cet énergumène est peut être ou sûrement un Président qui décide tout seul mais sachez que dans mon club comme dans le Comité les comptes sont vérifiés par le Trésorier et les vérificateurs aux comptes et si je ne fais pas personnellement cas de ce courrier, j'estime qu'il fait injure aux membres de mon club et aux membres du Comité.

Bien sûr, il a bien manqué de courage en omettant de s'identifier se cachant derrière un gribouillis. Heureusement, Jean Pierre Cartier me connaît bien et pour la petite histoire, il m'a coopté pour le Comité régional dont je suis le Trésorier général depuis le 11 février 2017.

Récemment, un club s'est permis de contacter la FFPJP pour une divergence concernant le remboursement d'indemnités en application de notre règlement intérieur des CDC, en avril, une ex présidente a écrit pour des problèmes dans son club, dans ces deux cas la FFPJP nous a retourné les dossiers car elle n'intervient pas dans les affaires des Comités tant que nous respectons les règles comme dans ces deux affaires. Ne perdez pas votre temps et faites plutôt le courrier au Comité pour qu'on puisse vous répondre officiellement

Je n'oublierais pas l'affaire de Si Siméon de Bressieux en avril lors du tripléte masculin. Le jury a joué son rôle et appliqué le règlement à sa disposition comme j'ai appliqué strictement le code disciplinaire de la FFPJP concernant les délais de saisine et l'engagement des poursuites ne voulant pas punir des équipiers n'étant pas acteurs des faits.

Toutefois, je me souviens de l'arbitre se faisant apostropher autour des terrains par quelques personnes qui avaient tout vu mais qui subitement se ravisait lorsqu'on leur demandait leur nom pour être témoin.

Dans les jours et semaines qui ont suivi, j'ai moi-même été pris à partie par quelques joueurs et dirigeants me demandant « d'éliminer » le mis en cause principal pour les délits monstrueux à son encontre, presque l'envoyer au baignoire et surprise je voyais ces mêmes personnages lui « claquer » la bise ou partager le verre de l'amitié. J'aurais peur d'avoir des Amis comme eux capable de poignarder dans le dos !!!

Bien sûr, ces personnes avaient promis d'écrire mais ma boîte aux lettres est encore orpheline de leurs missives.

La Commission de discipline ne juge que les faits incriminés sauf récidive et si vous voyez des choses anormales ou si vous êtes les témoins de faits, il faut avoir le courage de faire des rapports, d'être des témoins à charge ou décharge sinon il faut se taire et ne pas mettre de l'huile sur le feu.

Les arbitres et délégués ne peuvent pas tout voir et votre devoir de dirigeant est de les aider au lieu de dire que c'est leur problème alors que nous sommes tous des bénévoles au service de notre Sport.

Autre sujet d'inquiétude, l'arbitrage

Récemment, nous avons mis un article sur le site internet qui n'a pas porté les fruits attendus. Nous avons besoin d'arbitres, sans arbitre, pas de championnats, pas de trophées qui seront les premiers touchés.

Nos arbitres ne peuvent pas satisfaire toutes les compétitions départementales alors qu'ils sont les garants du respect du règlement et une aide ou un soulagement pour vous les organisateurs qui souvent en cas de carence sont obligés de prendre en charge ce rôle difficile.

Il faut que vous preniez acte et trouviez rapidement des candidats sérieux dans vos clubs. C'est le problème de tous, il ne faut pas se défilier sinon nous allons dans le mur.

Le Responsable de la Commission arbitrage reviendra tout à l'heure sur le sujet et j'attends de vous la plus grande coopération.

La FFPJP a un grand projet pour le calendrier 2019

- Les championnats départementaux aux mêmes dates en France métropolitaine
- Les qualifications identiques pour les championnats de France
Département => Région (Ex Ligue) Plus de ligue avant le département
- Les Championnats de Commission territoriale sur 3 week end
- Les changements des dates des Championnats de France

Je suis très favorable pour que les dates des championnats départementaux soient identiques dans toute la France mais dans le projet il est par exemple prévu de faire le doublette masculin et le tête à tête féminin le premier week end d'avril alors qu'il serait préférable de laisser le choix des épreuves aux Comités départementaux.

J'ai eu l'occasion de discuter avec d'autres Présidents de Comité et ils sont sur la même longueur d'onde que moi.

Le projet devrait être validé par les Présidents de Comité lors du Congrès national à Mende en janvier prochain mais si la FFPJP veut le passer en force comme un 49/3, il est certain que nous allons au clash et je ne manquerais pas de vous informer à mon retour.

Le monde semble morose, avec ses conflits, ses attentats, la crise économique qui touche beaucoup d'entre nous, la lassitude des bénévoles, le non renouvellement de ceux-ci et j'en passe.

On pourrait s'installer dans le découragement mais je sais que si vous êtes là aujourd'hui c'est que vous avez choisi une voie plus volontariste qui est celle du développement de la Pétanque et de ses valeurs humaines.

Faisons fi des grincheux et donneurs de leçon qui comme on dit dans le sud « ont la gueule qui a poussé avant les bras » et trouvons chaque jour des motifs de satisfaction dans nos clubs, nos activités, notre dévouement pour le bonheur de la Pétanque iséroise.

Pour conclure, je voudrais remercier tous les Dirigeants pour leur soutien, pour leur travail très souvent de qualité dans leur club, pour le temps consacré à la Pétanque contribuant à la renommée de notre passion, la pétanque sans oublier le jeu provençal.

Nous devons travailler de concert pour concrétiser nos projets

Je n'oublierais pas de vivement remercier tous mes Collègues du Comité de l'Isère pour leur travail de qualité dans les commissions, dans les compétitions départementales et régionales mais particulièrement pour certains qui se reconnaîtront pour le travail journalier au profit des dirigeants, clubs et licenciés.

Comme mes Collègues, je reste disponible pour vous écouter, vous aider mais je compte sur vous aussi pour nous soutenir dans notre travail journalier et nos projets.

En vous remerciant de votre attention

Alain ORTHALA
Président Comité de l'Isère

RAPPORT MORAL

Monsieur le Président du Comité de l'Isère,
Madame la Déléguée du Territoire Rhône Alpes,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Départemental,
Mesdames, Messieurs les Présidents de Club,
Mesdames, Messieurs,

Bonjour et bienvenue dans cette magnifique salle des fêtes.

Après notre passage à Bernin l'an dernier, nous voici bien installé à MOIRANS, une ville dynamique en perpétuelle expansion, qui a bien failli changer le cours de l'histoire de France en devenant Chef lieu de l'Isère en 1790.

En effet, la révolution Française a hésité à faire de MOIRANS le Chef lieu de l'Isère, et il s'en est fallu de 19 voix sur 556 pour qu'elle soit préférée à GRENOBLE.

M. le Président du Club local Jacques ROUDIER, à l'image de la Municipalité de MOIRANS a multiplié les attentions à notre égard et fait en sorte que ce 62^{ème} Congrès Départemental se déroule sous les meilleurs auspices.

Maintenant que le décor est planté, nous rentrons dans le vif du sujet.

Ce Congrès Départemental est un rendez-vous privilégié qui nous permet de faire le point sur l'année écoulée et évoquer les projets ainsi que les modifications que nous avons élaborés.

Tous les signaux sont au vert et en 1^{er} lieu l'augmentation significative des effectifs permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Un seul petit bémol toutefois avec la démission récente de notre Secrétaire Générale, ce qui nous attriste, car Nicole BOIREAU faisait partie des meubles, néanmoins vous aurez encore l'occasion de la rencontrer sur les terrains de jeu où elle officie en qualité d'arbitre départemental.

J'ai donc repris le flambeau que m'a confié M. le Président du Comité et c'est avec beaucoup de fierté et un brin d'émotion que j'ai l'honneur de vous présenter le rapport moral.

La tête de gondole, c'est évidemment le chapitre des effectifs.

Après avoir enregistré un gain de 234 licenciés en 2016, la marche en avant est enclenchée avec un nouveau bond consolidé par une progression de 341 adhérents.

Avec 4650 licenciés le Comité de l'Isère détrône le Rhône et ses 4578 licenciés pour devenir l'incontestable leader du territoire Rhône-Alpes.

Sur la courbe nous remarquons que depuis 2007, la baisse des effectifs a été récurrente jusqu'en 2014, puis une poussée amorcée en 2015, consolidée en 2016 et 2017 s'est traduit par un gain de 575 licenciés en 3 ans.

C'est à vous Mesdames, Messieurs, les Présidents de Club que nous devons cette fulgurante ascension, mais sans doute aussi grâce à l'attractivité des diverses compétitions que nous avons mis en place, avec un savoir faire reconnu de tous.

Les retransmissions télévisées diffusées sur la chaîne l'Equipe sont incontestablement un levier important, qui a permis de séduire les passionnés de pétanque et les inciter à se licencier.

Concernant le décompte par Secteur, les effectifs se présentent de la façon suivante :

En 2017 le Comité gère 77 clubs soit 3 de plus que l'an dernier ;

. Secteur 2 = 16 clubs (+ 2) = 1018 licenciés (+ 142)

. Secteur 3-1 = 22 clubs (+ 1) - 1391 licenciés (+152)

. Secteur 4 = 21 clubs (- 1) - 1438 licenciés (- 12)

. Secteur 5-6 = 16 clubs (+1) - 803 licenciés (+ 59)

Le Secteur 4, fer de lance du Comité est en léger recul. Il perd 12 licenciés, toutefois les réactions du Président ROMUALD ne vont pas tarder pour remettre les pendules à l'heure, tandis que les Secteurs 2 et 3-1 font le plein avec une politique de recrutement très efficace.

On remarque pour ces deux secteurs que l'évolution est marquée par l'empreinte géniale du Président du comité, mais aussi des actions de terrain conduites par Luis ROJAS et Yvette BARRAL.

Le Secteur 5-6 au bord du gouffre l'an dernier a réussi à trouver un Président de Secteur dynamique, en la personne d'Alain BOUVIER. Ce dernier a su créer une osmose et provoquer une évolution vers un climat plus serein.

Avec une progression de 59 éléments et la mise en place d'animations séduisantes, ce Secteur a pour objectif de passer la barre des 1000 licenciés à court terme, et nul doute qu'il va réussir.

En ce qui concerne l'évolution globale sur dix ans, nous partons de 4554 licenciés en 2007 pour atteindre 4650 licenciés en 2017, soit une progression de 96 éléments.

- les Seniors féminin et masculins au nombre de 4359 enregistrent cette année un gain de 322 adhérents. Après une descente aux enfers, l'année 2014 s'est révélée être le début de la « remontada ».

- les Vétérans ne figurent pas sur ces tableaux, car assimilés à la catégorie Seniors, néanmoins le recensement effectué les conduit à la première place de la région Auvergne-Rhône Alpes, avec 2002 licenciés et un gain de 65 licenciés par rapport à 2016, tandis que le second Comité de la région ARA est le Puy de Dôme qui draine 1801 licenciés.

- la catégorie Jeunes a attiré mon attention car c'est la seule catégorie qui est en retrait par rapport à 2007 ; malgré une amélioration dans l'année 2016 avec un gain de 25 licenciés, puis une nouvelle progression cette année de 19 licenciés, essentiellement due à l'arrivée de 24 minimes, nous comptabilisons 291 jeunes cette année, alors qu'ils étaient 335 en 2007, soit un déficit de 44 licenciés. Certes, nous sommes encore à quelques années lumière de l'Ardèche qui avec 541 jeunes culmine au sommet du territoire Rhône-Alpes, mais le redressement est en route.

L'impulsion donnée depuis deux ans porte déjà ses fruits, mais ceci ne s'est pas réalisé par l'opération du Saint Esprit.

Votre travail dans les Clubs et plus précisément dans les neuf écoles de pétanque en cours de labellisation par la DTN pour les deux prochaines années, constitue un socle solide, bien relayé par la Commission Jeunes du Comité qui a scellé cette collaboration.

Pour en terminer avec les effectifs, ceux du territoire Rhône-Alpes sont aussi au beau fixe avec 41 530 licenciés, soit un gain de 1603 licenciés cette année.

Tous les Comités de Rhône-Alpes sont en hausse sauf le Comité de Haute-Savoie.

Au niveau de la région Auvergne-Rhône Alpes, le Comité du Puy de Dôme est sur la plus haute marche du podium avec 5805 licenciés devant l'Isère et le Rhône.

Concernant le chapitre sportif, les principaux sujets seront traités au cours de l'après midi, par les responsables de Commission néanmoins je vous présente déjà les temps forts de la saison.

- Les performances de nos champions lors des championnats de France sont en nette amélioration avec de bons résultats obtenus par la formation orange de Moidieu qui après avoir fait un gros jeu s'incline en ½ finale, tandis que la triplette non homogène Gières-ABIMPC fait de la résistance au jeu Provençal, avant d'être éliminée elle aussi en ½ finale.

Grosse satisfaction également avec les benjamins – minimes de Rives qui se sont inclinés en ½ finale de la 5ème édition du championnat national des clubs. Une immense émotion pour ces jeunes incorporés dans un plateau haut de gamme, qui a vu la victoire du club des Vans (07).

J'ai gardé le meilleur pour la fin avec la montée en puissance des filles de Navis qui ont bousculé la hiérarchie dans le CRC, avant de ne faire qu'une bouchée de Seyssins, lors de la partie de barrage décisive pour l'accession en CNC 3.

Cette montée en élite nationale atténue un peu notre déception de voir les Pontois de l'ABIMPC descendre en CRC, après avoir séjourné dix ans au plus haut niveau.

- En Coupe de France, nos clubs se sont distingués avec la présence de trois clubs au 3ème tour de zone et le secret espoir de franchir un nouveau palier.

- Les régionaux ont proposé de belles affiches et se sont déroulés dans un esprit remarquable.

Le régional de St Hilaire du Rosier n'a attiré que 62 équipes, donc hors norme, tandis que Vinay, Grenoble Boules 38 et Bourgoin ont fait le plein.

Pour 2018, les dates de nos régionaux sont connues =

. 4/03 : Grenoble Boules

- . 2/04 : JMP Beaurepaire
- . 1/05 : Bourgoin
- . 2/06 : La Verpillière
- . 28 et 29/07 : Vinay

- Pour Les Nationaux, vitrine flamboyante de notre comité, ça roule=

La Verpillière avait repris du service en 2017, mais ce National ne sera pas reconduit en 2018, par contre le National Vétérans de Seyssins, limité à 128 équipes, aura lieu les 28 et 29/06/2018, tandis que l'International de Grenoble Esplanade, limité à 400 équipes, se déroulera les 8 et 9/09/2018 avec une dotation de 7 000 €.

-Le championnat des clubs au jeu provençal a débuté cette année en Isère avec la victoire de Vercors Fontaine. Encore une compétition où le comité va briller lors des phases finales du championnat Régional qui se déroulera à Grenoble Esplanade le 10 octobre à partir de 8h30.

-Un grand bravo à tous les Présidents de Club et leurs fidèles bénévoles, engagés dans l'organisation de ces compétitions, qui font un travail remarquable.

Maintenant on change de rubrique avec les choses spécifiques au fonctionnement du Comité.

Actuellement nous ne sommes donc plus que 16 membres à siéger au Comité directeur au lieu des 18, dont un médecin, comme prévu par l'article 12 des statuts du Comité de l'Isère.

Un appel à candidature, avec scrutin plurinominal sera donc provoqué conformément aux textes réglementaires, lors du 63^{ème} Congrès Départemental, afin d'élire un nouveau membre.

Au cours de cette année, le Comité Directeur s'est réuni à dix reprises. On a souvent évoqué l'aménagement du véhicule du Comité. Celui-ci était stationné en bonne place sur les Championnats Départementaux, mais aussi lors des Championnats régionaux à Chaponnay (69).

Michel DESBOIS, président haut savoyard de la FFPJP et ex Président de la ligue Rhône Alpes, présent sur le site s'est montré très enthousiaste à la vue de ce véhicule très fonctionnel, qui a parfaitement rempli son rôle, tout en faisant l'admiration des dirigeants et joueurs.

Durant cette année, il fut aussi souvent question des C.D.C. qui sont l'aboutissement d'une culture spécifique à la pétanque avec pour notre Comité 261 équipes engagées toutes catégories confondues, soit 46 équipes de plus que l'an dernier, ce qui nous confère là encore, la 1^{ère} place du territoire Rhône Alpes, devant la Drôme (244 équipes) et le Rhône (217 équipes).

L'expansion des Championnats des Clubs bat son plein en terre iséroise, c'est une affaire qui marche au delà de nos espérances.

L'esprit d'équipe, la solidarité, le fair-play, sont autant de valeurs mises à l'honneur par les CDC.

Notre objectif, c'est de développer et encourager la pratique régulière de la pétanque pour tous et de valoriser la représentativité du club par équipe dans un esprit convivial et sportif.

Il faut faire en sorte que lors de ces compétitions, nos adhérents éprouvent du plaisir dans le respect des valeurs du sport et qu'ils puissent tirer de leur pratique un sentiment d'épanouissement et de progrès.

Maintenant, quelques infos d'ordre général :

Outre, tout le travail quotidien généré par les licences, les mutations, le tirage des Championnats et trophées avec le logiciel gestion concours, et toutes les sollicitations des dirigeants de clubs, mais aussi de la Région ARA, de la Fédération et autres organismes, notre Président s'est attelé à une tâche délicate et fastidieuse avec le montage de dossiers pour obtenir des subventions, dont vous parlera certainement notre grand argentier.

Guy, René, Christine, Marcel ne ménagent pas leur peine ; ils sont incontournables et toujours fidèles au poste. On peut se poser la question de savoir comment on devrait faire, si d'aventure ils venaient à quitter le Comité, car des bénévoles comme eux, ça ne se trouve pas à la pelle ; on se doit donc de réfléchir sur l'éventualité d'embaucher un ou une secrétaire administrative comme le font déjà quelques Comités de Rhône-Alpes, afin d'assurer la pérennité du Comité de l'Isère.

Nous avons remarqué que certains clubs ne sont pas en conformité avec les statuts type de la fédération, il conviendra donc de remédier impérativement à cette situation au cours de l'année prochaine.

A propos des certificats médicaux, il convient de noter que ceux-ci sont de la responsabilité des présidents de club et qu'il est nécessaire de conserver les documents dans les archives du club.

Vous trouverez toutes les infos nécessaires dans les sacs.

Vous aurez aussi des informations très précises et importantes en fin d'après midi concernant notamment le certificat médical.

Si vous naviguez sur Internet, vous avez sans doute constaté qu'en matière de communication, le Comité de l'Isère a une longueur d'avance sur les autres Comités.

Le site du Comité avec ses rubriques et informations est une petite merveille et les résultats en live des Championnats Départementaux demeurent une exclusivité signée Alain AGUDO.

Facebook tourne aussi à plein régime, et je suis persuadé que vous avez apprécié cet ensemble de nouveautés qui vous sera encore développé en cours d'après-midi par le responsable de la Commission Communication.

Dans un autre registre, deux membres du Comité se sont rendus récemment à la prison de Varcès dans le cadre d'une initiative nationale pour proposer à une vingtaine de détenus un atelier de tir de précision.

Le milieu carcéral est dur et même dangereux, en témoigne cette boule partie volontairement hors du cadre, lors de la compétition, ne faisant heureusement pas de blessé.

Vous voyez être membre du Comité, ce n'est pas la vie de château, pourtant nous sommes tous passionnés de pétanque et de jeu provençal. Nous accomplissons notre tâche dans le strict respect des textes fédéraux, avec toujours le souci de faire progresser notre sport.

La saison 2017 s'achève sur une très bonne note, avec cette fulgurante ascension des effectifs, mais aussi plein de points positifs, avec des signaux encourageants pour l'avenir.

L'avenir c'est déjà demain avec nos traditionnels championnats et trophées, la mise en place des divers projets mais surtout les championnats Rhône Alpes de printemps 2ème phase qui se dérouleront à Grenoble Esplanade, les 2 et 3 Juin, ainsi que le challenge de l'Amitié de la région ARA avec l'accueil d'une centaine de dirigeants les 20 et 21 Octobre à St Quentin Fallavier.

Je vous propose maintenant le traditionnel palmarès des clubs :

Sur la plus haute marche du podium = l'indétrônable Pétanque Club de Seyssins avec 338 licenciés.

2^{ème} : Navis = 158 licenciés

3^{ème} : Salaise/Sanne = Un club qui n'a que deux ans d'existence et qui bouleverse la hiérarchie établie, avec 153 licenciés

4^{ème} : St Clair du Rhône = 147 licenciés

5^{ème} : Moirans = 130 licenciés

6^{ème} : ASPFC = 128 licenciés

7^{ème} : Rives = 118 licenciés

8^{ème} : Moidieu = 103 licenciés

9^{ème} : Grenoble Boules = 101 licenciés

10^{ème} : Villard Bonnot = 93 licenciés

J'aurai pu vous parler de plein d'autres choses et notamment du Challenge de l'Amitié Pierre LACHAUD, avec l'aspect symbolique de cette chère convivialité qui honore la classe dirigeante iséroise.

A ce propos, nous recherchons un club pour organiser cette journée en Janvier ou fin Février 2018. Il serait dommage de renoncer à cette belle compétition, si d'aventure aucun Président de club ne se manifeste.

Nos fidèles sponsors Net'alpina, Pétanque 13.fr, Citroen Eybens, et Adréa nous honorent de leur présence aujourd'hui. Merci pour leur soutien précieux que nous apprécions beaucoup.

Pour terminer sur une note optimiste parlons de PARIS 2024, ce n'est pas une candidature de la Pétanque mais une candidature de la Confédération Mondiale du Sport Boules, seule instance reconnue par le C.I.O.

Pour la pétanque les épreuves retenues sont les tirs de précision hommes et femmes ainsi que le doublette mixte. Le dossier est bien ficelé ; la décision interviendra en fin d'année 2019.

A l'approche de Noël, c'est aussi la période des cadeaux, permettez-moi de vous offrir un sapin rempli de boules connectées, afin que la pétanque rayonne dans vos cœurs et que l'année 2018, soit pour vous et vos familles l'occasion de partager beaucoup de moments de bonheur.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Armand SALTRE
Secrétaire Général du Comité de l'Isère

STATISTIQUES

- Situation licences 2017
- Evolution licences 2007 / 2017
- Evolution licences senior masculin 2007 / 2017
- Evolution licences senior féminin 2007 / 2017
- Evolution licences jeunes (B.M.C J)
- Evolution championnats 2007 / 2017

EFFECTIFS 2017

TOTAL	2016	4 309	2017	4 650	Evolution :	341
						7,91%

	SENIORS MASCULINS			SENIORS FEMININES			TOTAL		
	2016	2017	Différ.	2016	2017	Différ.	2016	2017	Différ.
Secteur 2	684	792	108	116	137	21	800	929	129
Secteur 3	949	1063	114	189	219	30	1138	1282	144
Secteur 4	1169	1153	-16	219	223	4	1388	1376	-12
Secteur 5	628	677	49	83	95	12	711	772	61
TOTAL	3430	3685	255	607	674	67	4037	4359	322

	JEUNES		
	2016	2017	Différ.
Secteur 2	76	89	13
Secteur 3	101	109	8
Secteur 4	62	62	0
Secteur 5	33	31	-2
TOTAL	272	291	19

Détail des effectifs jeunes

	Garçons	Filles	Evolution	
Juniors	42	8	-2	0
Cadets	78	12	-2	-2
Minimes	78	13	25	-1
Benjamins	50	10	-3	4
Total	248	43	18	1

Evolution des effectifs des 8 dernières années

	Seniors masculins		Seniors Féminines		Jeunes		TOTAL	
2010	3188		563		303		4054	
2011	3190	0,06%	552	-1,95%	272	-10,23%	4014	-0,99%
2012	3210	0,63%	550	-0,36%	295	8,46%	4055	1,02%
2013	3138	-2,24%	606	10,18%	260	-11,86%	4004	-1,26%
2014	3158	0,64%	584	-3,63%	263	1,15%	4005	0,02%
2015	3248	3,51%	580	-4,29%	247	-5,00%	4075	1,77%
2016	3430	8,61%	607	3,94%	272	3,42%	4309	7,59%
2017	3685	16,69%	674	15,41%	291	10,65%	4650	16,10%

EVOLUTION LICENCES TOUTES CATEGORIES

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	4554	4394	4191	4055	4014	4055	4004	4005	4075	4309	4650				
EVOLUTION		-160	-203	-136	-41	41	-51	1	70	234	341				



EVOLUTION LICENCES SENIOR MASCULIN

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	3624	3470	3302	3188	3190	3210	3138	3158	3248	3430	3685				
EVOLUTION	-68	-154	-168	-114	2	20	-72	20	90	182	255				

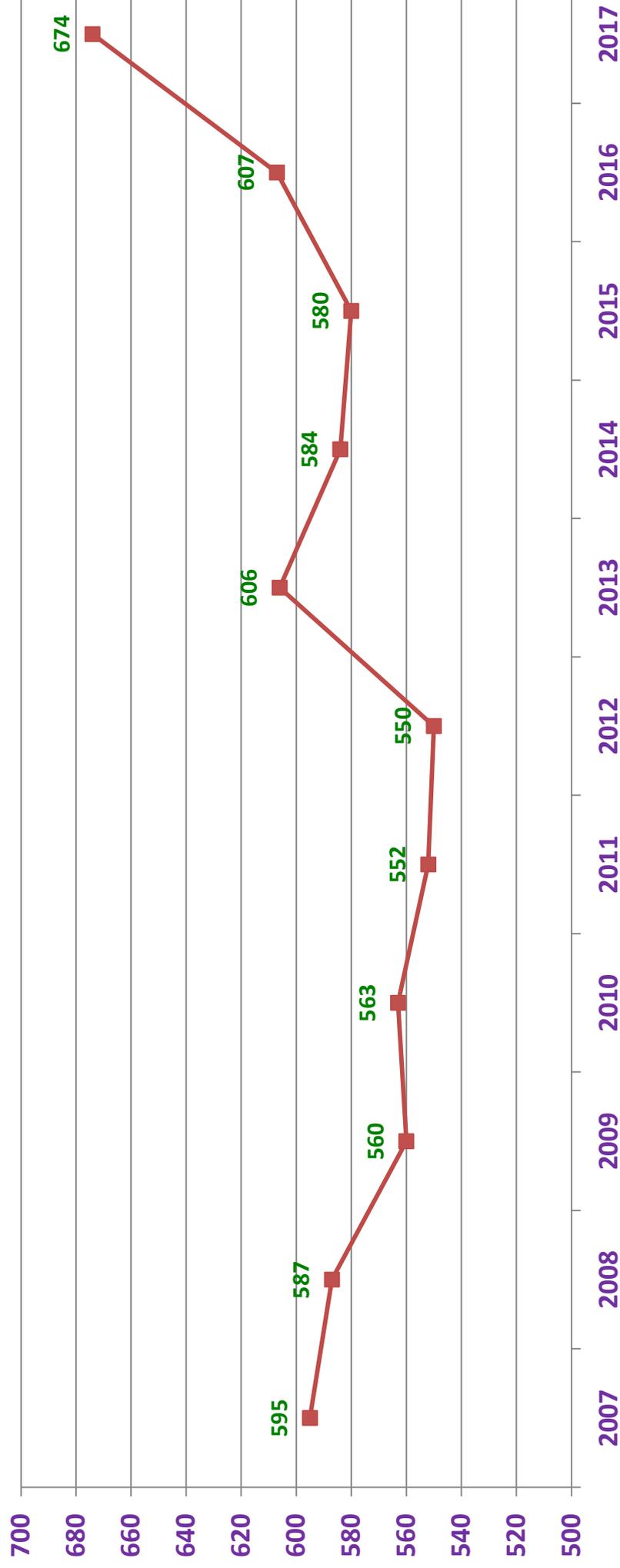
NOMBRE LICENCES SENIOR MASCULIN



EVOLUTION LICENCES SENIOR FEMININ

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	595	587	560	563	552	550	606	584	580	607	674				
EVOLUTION	-3	-8	-27	3	-11	-2	56	-22	-4	27	67				

NOMBRE LICENCES SENIOR FEMININ



EVOLUTION LICENCES JEUNES

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	335	337	329	304	272	295	260	263	247	272	291				
EVOLUTION	10	2	-8	-25	-32	23	-35	3	-16	25	19				

NOMBRE LICENCES JEUNES



EVOLUTION PARTICIPATIONS CHAMPIONNATS ET TROPHEES

MANIFESTATIONS	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE EQUIPES	1940	1919	1965	2082	2189	2249	2296	2513	2516	2734	2866				
EVOLUTION	28	-21	46	117	107	60	47	217	3	218	132				



EVOLUTION PARTICIPATIONS CHAMPIONNATS ET TROPHEES

MANIFESTATIONS	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE JOUEURS	4056	4018	4138	4340	4472	4737	4737	5091	5233	5671	5835				
EVOLUTION	2144	-38	120	202	132	265		354	142	438	164				

NOMBRE JOUEURS PAR ANNEE



LES FINANCES

- Compte de résultat
- Bilan de clôture
- Les Vérificateurs aux Comptes



COMPTE DE RESULTAT

CHARGES		Prévu	Réalisé	PRODUITS		Prévu	Réalisé
	DIVERS				LICENCIES		
605200	Fournitures FFPJP	500	2 263.01	707200	Licences	109 000	127 991.35
699000	Divers dépenses		113.70	707100	Affiliations	4 600	5 035.00
668000	Frais financiers	200	214.60	707120	Revue Planète Boules	2 300	2 280.00
	LICENCIES			707130	Amendes non présent. Licence		200.00
604000	Calendriers	3 300	3 469.20	707150	Amendes discipline		150.00
604100	Revue Planète Boules	2 500	2 610.00	707160	Forfaits Champ. des clubs		730.00
606500	<u>Championnats (*)</u>	43 000	48 026.94	707170	Amendes absences Congrès		100.00
606540	Coupe de France (Insc.+indem.)	380	900.00	707300	Mutations (dont 3620,00€ reversés à la FFPJP)	3 800	9 940.00
606600	<u>Championnats des Clubs (*)</u>	7 000	7 974.00	708000	<u>Championnats (*)</u>	23 850	27 877.27
607000	Affiliations	800	1 049.00	708300	Ventes fournitures	300	1 538.00
607100	Licences et mutations	58 000	71 635.50		SUBVENTIONS		
607200	Achat coupes	4 000	4 220.21	707400	Publicités, partenaires	1 500	3 160.00
607300	Achat de récompenses	300	600.00	740000	<u>Subventions (*)</u>	7 500	5 380.00
606592	Organis. Champ Ligue	700	1 031.60		dont : CNDS	3 000	
	FONCTIONNEMENT COMITE				Conseil Dep Inform		
605000	Achat matériel, équipement	3 500	3 533.08		Conseil Dep Fonct	2 080	
606200	Fonctionnement Siège	3 000	2 742.08		Ligue Rhône Alpes	300	
606210	Location Salles CDOS	350	93.50		DIVERS		
605100	Habillement Comité	9 500	9 705.14	760000	Produits financiers	400	206.89
605105	Habillement Arbitres						
606300	Achat petit matériel	1 000	764.90	786100	Reprise Prov Habillement	8 650	8 653.15
618500	<u>Fonction. Commissions (*)</u>	13 500	13 642.84	786200	Reprise Prov Org Manifestatio	500	500.45
625100	<u>Congrès et missions (*)</u>	4 500	4 295.38	786300	Reprise Prov Véhicule	3 500	3 500.00
624100	<u>Véhicule CD</u>	3 500	4 186.07				
686000	Provision Achat tenues		2 000.00				
687000	Provision Manifestations		4 500.00				
688000	Provision Aménagé Véhicule		1 500.00				
	GESTION ADMINISTRATIVE						
606400	Fournitures administratives	2 000	2 169.01				
606410	Imprimerie	1 500	901.20				
609000	Adhésions	80	75.00				
613500	Location photocopieur	360	360.00				
626100	Frais de timbres	1 000	1 087.57				
626200	Frais de téléphone, Internet	600	514.82				
626250	Site Internet	130	120.00				
626300	Assurances	700	673.31				
	<i>S/TOTAL</i>		196 971.66				
	Résultat de l'exercice		270.45				
	Total des charges	165 900	197 242.11		Total des produits	165 900	197 242.11

(*) Voir détail des sous comptes



F.F.P.J.P. COMITE DE L'ISERE

EXERCICE : du 1 Novembre 2016 au 31 Octobre 2017

COMPTE DE RESULTAT
Détail des sous comptes

CHARGES			PRODUITS		
606500	<u>Championnats</u>	48 026.94	708000	<u>Championnats</u>	27 877.27
606511	Déplac. Joueurs : DEPART	3 458.80	708100	Frais d'inscriptions champts Isère	20 032.00
606512	Déplac. Joueurs : LIGUE	10 321.00	708105	Frais d'inscriptions champts clubs	5 060.00
606513	Déplac. Joueurs : FRANCE	13 312.84	708106	Frais d'inscriptions Coupe de France	420.00
606521	Déplac. Délégués : DEPART	3 611.73	708110	Participation FFPJP : championnats	1 885.27
606522	Déplac. Délégués : LIGUE	2 193.65	708111	Participation FFPJP : coupe de France	480.00
606523	Déplac. Délégués : FRANCE	6 985.67			
606532	Habillem. Joueurs : LIGUE	3 209.50	740000	<u>Subventions</u>	5 080.00
606533	Habillem. Joueurs : FRANCE	3 355.50		CNDS	3 000.00
606560	Organisation Autres Compét.	1 578.25		Conseil Departemental Fonct	2 080.00
				Conseil Departemental Inform	
606600	<u>Championnats des Clubs</u>	7 974.00		Ligue Rhône Alpes	300.00
606610	Champ Clubs vétéran	2 017.60			
606620	Champ Clubs senior	3 227.50			
606625	Champ Clubs féminin	1 038.00			
606630	Champ Clubs jeunes	980.40			
606650	Champ Clubs Provençal	710.50			
618500	<u>Fonction. Commissions</u>	13 642.84			
618515	Commission Arbitrage	528.40			
618525	Commission Féminines	120.60			
618530	Commission Finances	354.10			
618545	Commission Jeune	656.29			
618550	Commission Technique				
618555	Commission Championnat des Clubs	371.45			
618565	Commission Vétérans	150.00			
618570	Commission Discipline	388.90			
618585	Commission Educateurs	428.06			
618590	Commission Formation	458.05			
618555	Commission Communication				
618600	Comité Directeur	9 155.39			
618610	Représentation Com. Direct.	1 031.60			
625100	<u>Congrès et missions</u>	4 295.38			
625110	Congrès Départemental	836.21			
625120	Congrès de Ligue	385.60			
625130	Congrès National	3 073.57			



F.F.P.J.P. COMITE DE L'ISERE

EXERCICE : du 1 Novembre 2016 au 31 Octobre 2017

BILAN DE CLOTURE

ACTIF		Euros	PASSIF		Euros
			110000	Réserves	52 517.08
			157300	Provisions Achat tenues	2 000.00
			157400	Provisions : Org Manif Ligue	4 500.00
			157500	Provisions : Véhicule	1 500.00
411000	Paiements à recevoir	16 804.35	401000	Paiements à encaisser	40 443.38
512000	S.G. : compte courant	44 463.00			
512100	S.G. : compte livret	21 019.27			
512300	S.G. : compte livret A	18 944.29			
			120000	Résultat de l'exercice	270.45
Total de l'actif		101 230.91	Total du passif		101 230.91

Affectation du résultat :

110000 Réserves 270.45

Total 270.45

Avoirs au 1.11.2017 : 52 787.53 €

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Nous soussignés, Nicole VANIN et Frédérique ROMUALD, conformément aux statuts Départementaux, avons procédé à la vérification des comptes de l'année 2016/2017.

Ces vérifications ont été effectuées ce jour même, 25 novembre 2017 à Moirans.

Nous avons constatés la bonne tenue des livres et exactitude des comptes, ainsi que les factures mises à notre disposition.

Nous demandons à l'Assemblée le Quidus pour le Trésorier Départemental, M Didier BOUGARDIER et le Trésorier adjoint M Patrick FEVRIER et leurs adressons nos plus sincères félicitations pour le travail accompli.

Les vérificateurs aux comptes

Mme Nicole VANIN

Mme Frédérique ROMUALD

APPROBATION DU BILAN FINANCIER

M le Président sollicite l'assemblée à propos de ce bilan.

Aucune observation particulière n'est formulée, le bilan est donc adopté à l'unanimité et le Quidus est donné à M Didier BOUGARDIER, Trésorier Général sur sa gestion de l'exercice 2016/2017.

M le Président remercie à son tour le Trésorier pour la parfaite tenue des comptes du Comité Départemental.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Nous soussignés, Vanin Nicole et Romuald Frédérique conformément aux statuts départementaux, avons procédé à la vérification des comptes de l'année 2016-2017.

Ces vérifications ont été effectuées ce jour même, 25 novembre 2017, à Moirans.

Nous avons constaté la bonne tenue des livres et l'exactitude des comptes, ainsi que les factures mises à notre disposition.

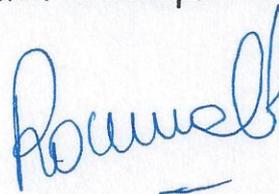
Nous demandons à l'Assemblée le Quitus pour le Trésorier Départemental, Monsieur Didier BOUGARDIER et son adjoint Monsieur Patrick FEVRIER et leurs adressons nos plus sincères félicitations pour le travail accompli.

Les vérificatrices aux comptes

Madame Nicole VANIN



Madame Frédérique ROMUALD



Classement sportif des clubs Catégorie Senior

Classement des 5 premiers clubs établi à partir des résultats obtenus par leurs joueurs dans les Championnats Départementaux, Régionaux et Nationaux

Rang	Club	Points
1	SEYSSINS	59,00
2	RIVES	35,00
3	NAVIS	28,00
4	GRENOBLE	22,00
5	GIERES	12,00

Classement sportif des clubs Catégorie Jeunes

Classement des 5 premiers clubs établi à partir des résultats obtenus par leurs joueurs dans les Championnats Départementaux, Régionaux et Nationaux

Rang	Club	Points
1	GIERES	22,00
2	RIVES	21,50
3	ALE	14,30
4	VINAY	12,00
5	LA VERPILLIERE	10,00

Classement des clubs Nombre de licences

Classement des 5 premiers clubs en nombre de licences 2017

Rang	Club	Licences
1	SEYSSINS	338
2	NAVIS ECHIROLLES	158
3	SALAISE SUR SANNE	153
4	ST CLAIR DU RHONE	147
5	MOIRANS	130

REMISE DES RECOMPENSES

En clôture du 61^{ème} Congrès, les Dirigeants bénévoles qui œuvrent toute l'année, très souvent dans l'ombre, pour le plaisir des joueurs ont été récompensés par les médailles fédérales.

MEDAILLE D'OR DE LA FFPJP :

Nom. prénom	Club	Fonction
ORTHALA Alain	Comité	Président

MEDAILLE D'ARGENT DE LA FFPJP

Nom. prénom	Club	Fonction
SOUCHET Jean Pierre	St Quentin Fallavier	Vice Président
BOUCHE MOULIN Gérard	Chalimbaud	Trésorier
BOUVIER Alain	Grenoble Boules 38	Président

MEDAILLE DE BRONZE DE LA FFPJP

Nom. prénom	Club	Fonction
ROMUALD Amélie	Comité	Membre
BEAUFORT Thierry	Val d'Ainan	Vice Président
PADEY Patrick	L'Isle d'Abeau	Vice Président
FAURITE Philippe	St Quentin Fallavier	Membre
RODRIGUEZ François	Crolles	
PERRET Fabien	Meylan	Secrétaire

LES COMMISSIONS

- Commission Vétéran
- Commission Formation
- Commission Féminine
- Commission Discipline
- Commission Educateur
- Commission Communication
- Commission Championnats des Clubs
- Commission Coupe de France et de l'Isère
- Commission Jeunes
- Commission Arbitrage

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE - COMMISSION VETERAN 2017

Monsieur le Président du comité de l'Isère
Monsieur le Président de la Ligue Rhône-Alpes
Mesdames, Messieurs Membres du comité Directeur
Mesdames, Messieurs Présidents de club
Mesdames, messieurs

EFFECTIFS

Le comité de l'Isère compte 1726 vétérans masculins **259** féminines soit 1985 licenciés + **22** (2016)

CHAMPIONNATS ET TROPHÉES = Augmentation de participants pour 2017

TRIPLETTE A MOIRANS: le 26 et 27 avril

110 Equipes inscrites + 3 par rapport a 2016.

L'équipe de RIVES .IPPOLITO Jean Luc +MAMAN Jacques +GONGALVES Manuel ont gagné largement l'équipe de SEYSSINS.VERGER Hervé +LANG Christian +POIRRIER André sur le score de 13 à 4

C'est donc l'équipe de rives qui a représenté le Comité au Championnat de FRANCE a MENDES dans la LOZERE , sorte des poule et perde à la 1ere partie après.

En LIGUE a CHATONNAY

MASSALA de VERCORS FONTAINE perde au barrage
FILET de ST MOMANS ne sorte pas des poules .
CANTALOUVE de SEYSSINS perde a la 1ere partie après les poule
SIGNAIRE de SEYSSINS perde au barrage

TETE A TETE A ST MAURICE L'EXIL : le 14 et 15 JUIN

98 inscrits + 9 par rapport a 2016

En finale on retrouve les 2 même joueurs de 2016 IPPOLITO J. L. de RIVES et GUERRE B. de BOURGOIN et encore une fois GUERRE gagne 13 à 11 .

TRIPLETTE MIXTE A LA VERPILLIERE : le 24 et 25 septembre

35 Equipes engagées - 2 par rapport a 2016 - il va falloir peut être supprimé ce challenge

En finale on retrouve l'équipe GALINDO Sylvie + SERRE Claude + SAUTREL Didier de NAVIS - qui gagne l'équipe SPACIL Chantal + BELIN Robert + GOMERT Bernard de SAVANE sur le score de 13 à 7

DOUBLETTE A BEAUREPAIRE LE 13 ET 14 SEPTEMBRE :

114 équipes inscrites - 2 par rapport a 2016

En finale on retrouve encore l'équipe de NAVIS BERTRANT Georges et GIMENEZ Gilbert qui gagne pour la 2ème année consécutive c'est une 1ere depuis la création de ce trophée .
Score 13 à 6 contre l'équipe GUERRE Bernard et LEBARD Christian.

CHAMPIONNAT DES CLUBS : RECORD DE PARTICIPATION.

50 clubs ,82 équipes ont participé à cette compétition. Reparties en 10 poules , soit 2 Elites 3 de première division et 6 de deuxième division.

Seul ESSM St MARTIN D'HERES on un forfait général.

RESULTATS :

Elite : ST ROMANS ET SEYSSINS termine premier de leur poule et joue donc la partie qualificative a PONT DE CLAIX et ST ROMANS l'emporte et se qualifie pour la Ligue RHONE ALPES. En Ligue (les champions de chaque département se rencontrent en 2 poules de 4. En qualifiant les 2 premiers pour les phases finales, l'équipe de ST ROMANS termine dernier de leur poule et sont donc éliminé .

En Championnat Départemental

ELITE :Descende en 1ere division -US BEAUREPAIRE -ASPFC 1 -NOYAREY

DIVISION 1 : Montent en Elite - MOIRANS2 - ST ROMANS 2 - DOMENE 1
Descende seule ESSM du a son forfait général

DIVISION 2 : Montent en D1 -ST MARCELLIN-ROUSSILLON- MOIDIEU 2
ASPFC 4 -EYBENS 1 - EYBENS 2 .

Je vous remercie de votre attention.

**Le Responsable de la commission vétérans
Marcel JAUSSENT**

Membres de la commission : Marcel JAUSSENT-Armand SALTRE-Nicole BOIREAU- Guy CAJON

M le Président du Comité de l'Isère,
M le Président de la Ligue Rhône-Alpes,
Mesdames et Messieurs membres du comité directeur,
Mesdames et Messieurs Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord je tiens à remercier les membres de cette commission pour leur aide : Mme Yvette BARRAL et Ms René EVRARD et Alain AGUDO

La commission Formation a pour but d'aider les dirigeants dans leur gestion administrative et sportive.
-avec une aide à l'utilisation de la « messagerie webmail » et de « geslico »
-avec une formation sur « gestion concours » pour l'organisation et la gestion des concours
-avec la communication : site internet.

La FFPJP impose à ses clubs l'utilisation du logiciel Gestion Concours pour :

-le contrôle des licences dans les concours
-la gestion des tables de marque lors des qualificatifs, des championnats, des concours régionaux et nationaux.
-la validation des certificats médicaux.

Lors de cette année 2016-2017 des formations ont eu lieu :

-dans le secteur 2 où 24 personnes ont suivi ces formations
-dans le secteur 3.1 où 25 personnes ont suivi ces formations

Et tout au long de la saison, où nous avons aidé des organisateurs pour la tenue de leur table de marque, notamment pour des concours nationaux, régionaux et départementaux, environ 30 personnes.

Ces formations ont été effectuées selon le plan suivant :

-téléchargement du logiciel Gestion concours et de la base de données des licenciés.

-Création d'un concours

-Préparation du concours

-Tirage et choix du type de concours (poule ou A B ou autre)

-impression des documents pour l'affichage

-suivi du concours

-Envoie des résultats (GCZ) au comité et au responsable des Arbitres Mr Jean Claude TIVOLLIER.

Comme chaque année une formation a lieu le matin du congrès 2017 , ce matin seulement 8 personnes ont participé à cette formation concernant l'utilisation de la « messagerie webmail » de « Geslico » de « Gestion Concours » et que la commission est à votre disposition pour toute demande de formation....

J'en profite pour vous rappeler que chaque club dispose d'une adresse webmail et que tous les clubs doivent impérativement utiliser cette adresse de messagerie pour toute correspondance avec le Comité (Demande de licences, inscriptions, questions ou demandes particulières, etc.....).

Une nouvelle formation -Gestion concours peut être mise en place notamment pour les organisateurs, délégués, arbitres, de concours départementaux, régionaux, de championnat

-Geslico et webmail pour les nouveaux clubs...

Nous sommes à votre écoute et disposition pour toutes demandes d'aides, de conseils et autres suggestions entrant dans le cadre de cette commission.

Je vous remercie de votre attention.

La responsable de la Commission Formation
Nicole TRIVES

Membres de la commission : Yvette BARRAL - Alain AGUDO –René EVRARD

M le Président du Comité de l'Isère,
Mme la déléguée de la Commission Régionale Auvergne-Rhône-Alpes,
Mesdames et Messieurs membres du comité directeur,
Mesdames et Messieurs Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs,

Pour commencer ce rapport, je tiens à remercier Christine MONIN, Nicole TRIVES, et Luis ROJAS pour la précieuse aide qu'ils m'ont apportés cette année.

Après ces quelques mots, je vais vous présenter les manifestations spécifiques aux féminines.

QUALIFICATIF ET MINI-BOL D'OR – CHALLENGE FRANCOISE EYRAUD

Le qualificatif a été organisé conjointement par les clubs de Seyssins et Navis les 4 et 5 février.

42 équipes féminines s'étaient engagées pour cette compétition. Le samedi pour la 1^{ère} phase de qualification, 21 équipes ont jouées au pétanquodrome d'Echirolles et 21 au Boulodrome de Seyssins. Après avoir disputé 8 parties nous avons qualifié les six premières équipes de chaque site pour disputer la 2^{ème} phase du lendemain à Echirolles.

Après la 2^{ème} phase de 11 parties (toutes les équipes se rencontraient), les 3 équipes qualifiées pour participer au Bol d'or étaient constituées de Mesdames :

- ROMUALD Amélie – FALCON Laurie – ENGEL Marjory (NAVIS)
- ROMUALD Frédérique – BOUTEILLER Catherine – GALINDO Sylvie (NAVIS)
- BOIREAU Nicole – CALVI Chantal – VINCENT Nathalie (GRENOBLE BOULE 38 / ABIMPC)

Nous pouvons regretter que certaines joueuses aient pues mettre en doute l'intégrité des dirigeants et arbitres de cette manifestation.

Lors du 31^{ème} Mini Bol d'Or au POUZIN dans l'Ardèche, l'équipe ROMUALD – BOUTEILLER - GALINDO se classe 5^{ème}, l'équipe BOIREAU – CALVI – VINCENT termine 8^{ème}, l'équipe ROMUALD – FALCON - ENGEL finie 10^{ème}

L'ISERE se classe 2^{ème} dans le classement des comités.

JOURNEE DE LA FEMME – CHALLENGE SIMONE SAUTREL

Avec l'aide du secteur 5, le club de Villard-Bonnot a accueilli cette année cette journée pour promouvoir la pétanque auprès de la population féminine le dimanche 8 octobre au boulodrome de Lancey pour la 3^{ème} année consécutive. Je ne saurai remercier le club de Villard Bonnot qui a répondu toujours favorablement à nos sollicitation en espérant que l'année prochaine nous puissions organiser cette manifestation pour nos gentes féminines dans un autre lieu.

Pour cette édition, 38 doublettes féminines formée d'une joueuse licenciée accompagnée d'une amie non licenciée depuis plus de quatre ans. Ces dames ont, une nouvelle fois, attendu avec bonne humeur et patience leur tour pour passer aux ateliers de point et de tir. Le repas de midi, servi sur place, fut apprécié et partagé dans la plus grande convivialité. Après 4 parties disputées, les joueuses sont toutes

reparties, enchantées de leur journée, avec un cadeau souvenir et comme pour les années précédentes, nous avons remis à la joueuse invitée non licenciée un formulaire de demande de licence gratuite.

Résultat du concours :

- 1 – FAURITE Géraldine et FALCON Laurie (NAVIS)
- 2 – RITON Nathalie et MARCELLE Yvonne (VILLARD BONNOT)
- 3 – CALVI Alexandra et BOIREAU Nicole (GRENOBLE BOULE 38)

Résultat atelier point-tir (non licenciée) :

- 1 – ROMUALD Daphnée (NAVIS)

Résultat atelier point-tir (licenciée) :

- 1 – FANGEAT Céline (CROLLES)

CHAMPIONNAT DES CLUBS

26 clubs ont participé à cette compétition, trois de plus qu'en 2016, engageant 36 équipes, quatre de plus qu'en 2016 réparties en 6 poules dans 2 catégories différentes.

Répartition des équipes par secteur :

Secteur 2 : 4 clubs pour 4 équipes (- 1 club - - 1 équipe)

Secteur 3-1 : 10 clubs pour 14 équipes (+ 3 clubs - + 4 équipes)

Secteur 4 : 6 clubs pour 12 équipes (identique à 2016)

Secteur 5 : 6 clubs pour 6 équipes (+ 1 club - + 1 équipe)

Soit un total de 144 joueuses minimum.

Aucun forfait en 2017

Régional : NAVIS termine première de sa poule et SEYSSINS également termine première de sa poule, les deux équipes se qualifient pour la finale régionale.

En finale au boulodrome de Chauzon dans l'Ardèche, c'est NAVIS qui remporte cette finale iséroise et gagne son billet pour jouer en CNC l'année prochaine. Nous pouvons féliciter le parcours de ces deux équipes et bonne chance à Navis en CNC.

D1 : SEYSSINS 2 et ASPFC 1 terminent première de leur groupe. Lors de la finale à NAVIS c'est SEYSSINS 2 qui remporte le titre de championne départementale et gagne son ticket pour disputer le match de barrage pour l'accession en division régionale contre les championnes du Rhône : Bron.

Montent de D2 : Les premières de poules.

Saint Clair de la Tour – La Verpillière 2 – ABIM Pont de Claix – Gières

Descendent de D1 : Les quatre dernières de poules.

Vienne – Saint Just de Claix – Allevard – Villard Bonnot

Dans les perspectives 2018, nous vous présenterons notre projet pour les années futures en créant une division supplémentaire.

Je vous remercie de votre attention

Le responsable de la Commission Féminine
EVRARD René

Membres de la commission :

René EVRARD – Nicole TRIVES – Christine MONIN – Luis ROJAS

Monsieur le Président du Club de MOIRANS
Monsieur le Maire, Monsieur l'adjoint au sport à la commune de MOIRANS,
Madame la déléguée du Comité Régional AUVERGNE RHONE ALPES
Monsieur le Président du Comité, Mesdames et Messieurs les membres du Comité,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Club,
Mesdames et Messieurs

Cette liste protocolaire imposante relate l'importance que vous portez de ce congrès départemental, ce qui est normal car il est la synthèse d'une année de travail, de bénévolat et de passion autour de la pétanque. Les responsables de Commission vont tour à tour se remplacer ma place, et je vous prie de bien vouloir me dispenser de ce lourd protocole des présentations pour ne vous adresser que les salutations d'usage lors de mes prochains passages, si vous en convenez, nous gagnerons ainsi du temps.

C'est par la Discipline que notre Président a voulu démarrer cette séance des bilans ou chaque responsable de Commission viendra vous résumer les actions de l'année écoulée et ses projets.

Je prends cette ouverture de bal comme un honneur et c'est très volontiers que je me prête à cet exercice.

Sur les affaires, 2017 s'est malheureusement inscrit dans la lignée des années précédentes. Trois dossiers à traiter, deux avec des sanctions disciplinaires.

Je vais m'efforcer d'être clair dans ma logique car lorsque la Commission de Discipline est saisie c'est que quelque part quelque chose n'a pas bien fonctionné, ou n'a pas été compris. Dans nos trois dossiers totalement différents, je crois que la bêtise est l'élément déclencheur.

Premier cas : Des tensions dans un Club amènent sa Présidente alors en exercice à faire un courrier à la Fédération pour se plaindre des agissements de ses membres de bureau. Bien entendu comme chaque fois qu'un courrier est adressé à une instance supérieure au Comité elle nous est retournée pour information, avis ou enquête. Donc épargnez-vous cette manœuvre sibylline et adressez-vous directement aux bonnes personnes vous gagnerez du temps. Pour cette histoire la solution était dans les mains des licenciés du Club qui ont demandé une Assemblée Générale Extraordinaire pour rendre leur décision lors du vote. Affaire classée pourrais-je dire, mais nous suivons d'un œil bienveillant ce dossier qui ne semble peut-être pas totalement refermé.

Deuxième cas : Des injures lors d'un Championnat Départemental. Pas la peine que je donne des noms, je les vois se dessiner sur vos lèvres. Bien entendu pour certains la sanction est bien trop faible eu égard à l'individu et son passé, mais sachez, mesdames messieurs que la Commission statue sur des faits, des preuves, des témoignages et surtout pas sur des « on dit, ou sur la rumeur ». Donc à tous ceux qui disent haut et fort que nous sommes laxistes, ou le laissent penser, je les invite à se poser la question : « Mais moi qu'est-ce que j'ai fait de concret qui puisse aider la Commission de Discipline à statuer ? » Facile de parler maintenant, mais c'est lors de l'instruction qu'il fallait faire valoir ses arguments. Et comble du comble nous avons même eu droit à certaines personnes franches comme mon âne lorsqu'il recule venir nous trouver pour demander une peine exemplaire à l'encontre du mis en cause, jusque-là on pourrait le comprendre, mais où ça devient très comique c'est lorsque ces personnes se retrouvent face au mis en cause, elles lui font des courbettes, de grands sourires et des embrassades. Bienvenue à faux cul land.

Dernier cas : Deux jeunes licenciés se croyant peut-être plus forts que les autres et pensant que le Comité avait peur de traiter l'affaire dont on vient de parler, se sont senti pousser des pulsions et sans ambages se sont délestés de propos déplacé et injurieux à l'encontre du Comité alors qu'il se savaient à côté des délégués officiels. Je me demande si ce n'est pas cela que l'on appelle l'inconscience ? Quoi qu'il en soit il faut être joueur, ils l'ont été ils ont perdu.

Si c'est avec une part de cynisme que je vous ai relaté ces faits, c'est parce que je pense que ces trois affaires auraient pu être évitées, et je trouve toujours désolant de voir des sportifs traduits en discipline car il est évident que certains n'y ont pas leur place. Remarquez j'ai dit certains.

La discipline a une valeur éducative et préventive avant d'être répressive. Ces fondamentaux peuvent être relayés dans les Clubs. Il est simple de mettre en garde avant les Championnats ses joueurs en leur expliquant que toute absence, tout propos déplacé ou injurieux vis-à-vis de qui que ce soit et plus grave toute violence sera systématiquement poursuivie.

L'Isère n'est pas le seul département à traiter des entorses aux règlements et vu le nombre d'incivilités au niveau National, la Fédération a dû se mettre en accord avec ce qui se fait dans les autres sports, l'obligeant à modifier son Code de discipline et de sanctions. Les principaux changements portent sur des délais plus courts pour que les affaires ne traînent plus en longueur. La possibilité de faire participer le prévenu aux frais engendrés par le Comité pour la mise en œuvre de la procédure ou la présence de la secrétaire lors des débats, et enfin l'emploi de la messagerie internet pour se substituer à l'éternel recommandé.

Avant de clore ce bilan bien rempli je remercie **Yvette BARRAL** notre secrétaire, mes assesseurs : **René DI BENEDETTO, Patrick COMMERE, Jean-Claude PERRIN, Donato JULITA** et **Luis ROJAS**. Sachez que j'apprécie le travail fait ensemble et je retrouve toujours le même plaisir à officier à vos côtés.

Merci de m'avoir écouté

Le Président de la Commission de Discipline
Alain AGUDO

Mesdames, messieurs,

L'an dernier la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal nous avait demandé de nous organiser car elle envisageait une réforme des préparations au diplôme d'Initiateur et Educateurs. La directive qui nous a été donnée interdisait ces stages de Janvier à Juin 2017 période pourtant importante car elle se situe juste avant les Championnats de Ligue ou de France. Nous avons alors anticipé en organisant une seconde session fin octobre 2016 pour remplacer celle prévue habituellement. Ce rendez-vous a permis à 20 candidats d'obtenir leur premier passeport pour accompagner les jeunes sur toutes les Compétitions Officielles et les encadrer dans les Ecoles de Pétanque.

On remarque que de plus en plus de personnes veulent suivre la formation d'Initiateur. Trois facteurs favorisent cette situation : l'augmentation des nouveaux licenciés dans les catégories Jeunes, l'obligation d'être minimum initiateur pour les coacher dans les compétitions et la création de nouvelles Ecoles de Pétanque dans le département. En 2017, la commission a été sollicitée pour organiser la session extraordinaire qui s'est tenue mi-novembre. Elle a permis la formation de 26 Initiateurs supplémentaires, principalement des parents qui mettent leurs enfants à la Pétanque et qui veulent les accompagner.

Ce contexte n'a pas échappé à la Fédération qui se restructure pour mettre en place des Cadres Techniques Fédéraux. Leur rôle autre que de faire remplir des questionnaires par Internet ne nous a pas été bien défini, mais ne doutons pas que l'an prochain lors de mon bilan d'activité je saurai vous en dessiner les principales lignes.

Dans ce paysage, un autre intervenant se dessine pour les années à venir. Il s'agit du poste de **CTR, Conseiller Technique Régional**. C'est notre camarade **Christophe ARSAC, BF3** de l'**Ardèche** qui semble pressenti à cette fonction. Son emploi sera géré par le Comité Régional **AURA**, nous attendons de travailler avec lui et espérons enfin pouvoir le rencontrer lors des manifestations Jeunes d'importance.

Le responsable des éducateurs au niveau du Comité Régional **AURA** est Patrick **GARREAU, BF2** de **Haute-Savoie**. Il a en charge le bon déroulement des Championnats de Commission Territoriale (ex-ligue) dans le pur respect du règlement et n'accorde à juste titre aucun passe-droit. Sachez qu'il porte une stricte attention aux tenues qui équipent nos jeunes, et il sait distinguer un short d'un bermuda.

Pour être complet il ne me reste qu'à vous parler des résultats du BF1. Un seul candidat sur les trois qui s'étaient inscrits l'an passé à obtenu son diplôme. Il s'agit de **Vincent PERMINGEAT** de **NOYAREY PETANQUE LOISIRS**, les deux autres candidats ont préféré pour des raisons personnelles arrêter juste avant de passer l'examen.

Pour la prochaine session nous n'avons qu'une volontaire **Amélie ROMUALD**. Nous ne doutons pas de sa future réussite et lui adressons tous nos encouragements.

Pour conclure mon propos je voudrais attirer l'attention sur le rôle important qu'ont les Educateurs et Initiateurs lors des Compétitions. Ils sont l'élément complémentaire de l'équipe. Ils en font partie et vouloir les court-circuiter n'est pas du tout judicieux. On voit ci et là au fil des concours jeunes, des parents qui cherchent à prendre le pas sur ces encadrant de qualité, pensant qu'ils ne sont pas au niveau. De telles attitudes nuisent plus qu'elles n'apportent, car elles entravent la base même de l'équipe qui se structure avec de la confiance.

S'il est vrai que nous mettons fin à de tels comportements lorsque nous les constatons, il faut reconnaître qu'ils restent encore bien ancrés. Des recommandations ont été faites et des mesures prises, mais pour aller plus loin dans notre démarche, nous voudrions que l'encadrant soit reconnu de tous les intervenants qui gravitent sur les terrains. Un moyen d'identification clair et rapide à sa fonction, un peu comme le sont les arbitres. Nous travaillons donc sur un vêtement style chasuble ou gilet sans manche de couleur vive ou fluo avec inscription « Educateur ou Initiateur » marqué de façon à bien identifier les fonctions de celui qui le porte. Cette mesure sera discutée avec les responsables d'école de Pétanque lors d'une prochaine réunion, sachant qu'elle devrait être bénéfique pour la sécurité des enfants et des éducateurs, mais aussi pour l'apprentissage de la Pétanque en compétition.

Je vous remercie d'avoir pris le temps d'écouter ce bilan et je cède la parole à mon camarade de la commission.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une formation, d'une réunion ou sur les terrains de pétanque. En attendant passez de bonnes fêtes et rendez-vous la saison prochaine.

Le Responsable de la Commission Communication
Alain AGUDO

Mesdames, messieurs

L'an dernier je vous avais annoncé qu'on essayerai de mettre en place une page Facebook pour le Comité de l'Isère en 2017. Ça y est, ça fonctionne. Ce réseau social vedette gérée par **Amélie ROMUALD** et **Christine MONIN** relaie des informations qui ne seraient pas forcément sur le site. Les messages diffusés devraient être de plus en plus fournis. Nous constatons que cette plateforme est suivie par un grand nombre d'abonnés au regard des 'likes' qu'elle génère.

Nous avons volontairement pris la décision de ne pas conserver les commentaires qui nous sont retournés bien que très positifs, afin de ne pas ouvrir une boîte de pandore et se retrouver un jour avec des propos non souhaités voire déplacés. Comme dit l'adage, il vaut mieux prévenir que guérir. Je tiens à préciser que notre page Facebook n'a pas vocation à devenir un forum que l'information prime sur le débat.

De son côté **Armand SALTRE** continue d'adresser des articles traitant de la pétanque dans le Département vers le magazine Planète Boule. Son extension à d'autres départements empêche parfois la diffusion complète des billets envoyés par notre rédacteur. Nous regrettons ces coupes, car le travail fait ne se voit plus, c'est bien dommage. Sache mon cher Armand que nous connaissons tous ici ton investissement à faire briller notre blason Isérois au niveau National et nous espérons que tes nouvelles fonctions te laisseront un peu de temps pour écrire tes incomparables et indispensables articles.

Guy CAJON poursuit son apprentissage de programmeur et m'aide énormément dans la gestion du site Internet. Son travail dans ce domaine qu'il exerce au quotidien est fortement apprécié. Pour information c'est lui qui a géré tous les résultats des CDC (séniors, provençal, féminin) mais aussi la Coupe de France et la Coupe de l'Isère. Un grand merci à Guy car la maîtrise de l'outil informatique n'était pas forcément innée. Petit aparté à ce sujet, il reste encore des clubs réfractaires à l'envoi rapide des résultats de CDC, sachez que vous pénalisez tout le monde.

Bien sûr j'ai gardé le meilleur pour la fin. **Alain ORTHALA** vous en a parlé lors de son discours d'ouverture, mais le top de la communication que nous ayons fait cette année l'a été au travers du visuel porté par le Véhicule Comité. Je vous peux vous assurer que ce soit sur les routes lorsque l'on se rendait dans les manifestations sportives ou sur les sites mêmes des Championnats notre véhicule a été regardé, admiré, photographié, et bien des éloges nous ont été adressées. Une reconnaissance pourtant qui n'était pas gagnée au départ mais qui s'est construite avec le temps. Promotion de la Pétanque associé au confort des tenues de table de marque ne pouvait être qu'une réussite que nous envient déjà nos voisins.

Quels projets pour 2018. Déjà poursuivre le travail entrepris car la communication ne s'arrête jamais. Tenir nos licenciés au courant des résultats de nos Champions, des Compétitions qui se jouent dans le Département, les informer d'un nouveau règlement, leur parler de la vie des Clubs sont autant de sujets et de tâches qui prennent bien une saison pour les raconter.

Merci de votre écoute.

Le Responsable de la Commission Communication
Alain AGUDO

Mr le Président du Comité de l'Isère,
Mme la déléguée de la Commission Régionale Auvergne-Rhône-Alpes,
Mesdames et Messieurs membres du comité directeur,
Mesdames et Messieurs Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs,

La commission Championnat des clubs a été mise en place afin de suivre au mieux cette compétition. Je tiens à remercier Marcel JAUSSENT, Guy CAJON, Jean-Claude TIVOLLIER et Alain AGUDO pour le travail et l'aide qu'ils m'ont apportée tout au long de l'année, aussi bien pour la confection des calendriers, la collation et la mise en ligne des résultats, et le pointage des joueurs pour les clubs qui avaient plusieurs équipes en compétition, mais également tous les membres du comité qui se sont rendus sur les lieux des rencontres pour la bonne marche de cette conviviale compétition.

Après cette brève introduction, je vais vous présenter le bilan sportif de ces compétitions.

Les comptes rendus des championnats féminins et vétérans vous seront présentés par les commissions respectives, et ce compte rendu ne concerne que les championnats des clubs séniors.

60 clubs ont participé à cette compétition (7 de plus qu'en 2016), engageant 113 équipes (18 de plus qu'en 2016) réparties en 17 poules dans 4 catégories différentes.

En division élite : 12 équipes réparties dans deux poules, en D1 : 18 équipes réparties dans trois poules, en D2 : 36 équipes réparties dans 6 poules et en D3 : 47 équipes réparties dans six poules.

Répartition des équipes par secteur :

Secteur 2 : 13 clubs pour 22 équipes (+ 3 clubs - + 5 équipes)

Secteur 3-1 : 19 clubs pour 36 équipes (+ 2 clubs - + 8 équipes)

Secteur 4 : 16 clubs pour 31 équipes (identique à 2015 - + 1 équipe)

Secteur 5 : 12 clubs pour 24 équipes (+ 2 clubs - + 4 équipes)

Un total minimum de 678 joueurs engagés dans cette compétition.

Nous avons déploré cette année, 1 forfait général.

Egalement après contrôle des feuilles de match, il s'est avéré qu'une équipe était non conforme (joueur ayant joué dans 1 équipe en D1 en puis une équipe en D2).

LE POINT DANS CETTE COMPETITION :

Régional :

MOIDIEU et LA VERPILLIERE se maintiennent. MOIDIEU en terminant 2^{ème} et LA VERPILLIERE 3^{ème} de leur poule régionale respective.

Elite :

SEYSSINS 2 et E.S.S.M. 1 terminent premier de leur groupe. Après la partie finale, le vainqueur E.S.S.M. 1 perd le match de barrage pour l'accession en division régionale contre le champion de la Loire APL FIRMINY.

Montent de D1 en élite : Les trois premiers de poules :

ST MAURICE L'EXIL – L'ISLE D'ABEAU 1 - ALLEVARD 1.

Descendent de l'élite en D1 : Les derniers de chaque poule en Elite :

L'ILE VERTE et le perdant du barrage des cinquièmes VIENNE, et descend en D3 : VERCORS (forfait général)

Descendent en D2 : Personne, création d'une 4^{ème} poule en D1

Montent de D2 en D1 : les premiers de chaque poule de D2 soit :

RIVES 3 – FRONTONAS – SALAISE 1 – JARRIE 1 – VARCES 1
VILLARD BONNOT 2

Descendent en D3 : Personne, création d'une 7^{ème} et 8^{ème} poule en D2

Montent de D3 en D2 : Les trois premiers de chaque poule soit :

ST SIMEON 2 - PETANQUE DU LAC 1 - ST MARCELLIN - SALAISE 4
NIVOLAS - JMP BEAUREPAIRE - ST CLAIR DE LA TOUR 1
ST CLAIR DE LA TOUR 2 - ST CLAIR DU RHONE 1
LA VERPILLIERE 2 - JARRIE 3 – CLAIX - PEAGE DE VIZILLE
LA MOTTE D'AVEILLANS 1 - ASPFC 3 - SEYSSINS 3
VILLARD BONNOT 3 - GRENOBLE BOULE 38

En Championnat Nationale des Clubs 3^{ème} division, Le club de l'ABIMPC termine 7^{ème} de son groupe et malheureusement redescend en CRC l'année prochaine. Nous pouvons féliciter le club de l'ABIMPC qui a défendu les couleurs iséroises depuis la création de ce Championnat des Clubs Nationaux, c'est-à-dire dix ans.

Pour finir ce compte-rendu, je ne saurais terminer sans tirer un bilan de cette saison. Nous pouvons nous satisfaire qu'une grande majorité des clubs qui recevaient ont rempli la feuille de jury. Hélas sans la présence des délégués qui viennent de manière aléatoire, il y a encore des équipes qui ne respectent pas le port des tenues haut identique comme spécifié dans le règlement.

Cette année à part un forfait général, aucun autre forfait n'a été à déplorer.

Cette année, une amélioration s'est fait ressentir sur la communication des résultats le soir ou le lendemain des rencontres. Vous avez pu remarquer qu'en l'absence de résultats dans les délais demandés nous avons attendu la compétition suivante pour les mettre en ligne, ce qui génère des désagréments pour les joueurs qui veulent suivre les classements. N'oubliez pas que ce ne sont pas les bénévoles du comité qui sont responsables mais les présidents et les capitaines des clubs organisateurs qui omettent de nous les transmettre dans les délais impartis.

Nous pouvons déplorer que ce sont toujours les mêmes clubs qui communiquent tardivement les résultats, nous ne leur attribueront plus l'organisation pour les dernières journées, afin d'éviter de courir après les résultats, ce qui est très désagréable pour les personnes bénévoles qui s'occupent de mettre les résultats sur notre site internet.

Egalement, les clubs qui n'appliquent pas la réglementation sur le prix des boissons (prix excessif pratiqué) et non application de la règle sur les débits de boissons (alcool fort) n'auront plus d'organisation de journée de championnat des clubs.

Comme vous avez pu le remarquer, nous modifieront le nombre de poules par catégorie, nous vous expliquerons tout ça tout à l'heure pour les perspectives 2018.

Je vous remercie de votre attention

La responsable de la Commission CDC

EVARD René

Membres de la commission :

Alain AGUDO – Guy CAJON – René EVARD - Marcel JAUSSENT – Jean-Claude TIVOLLIER

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE - Commission Coupe de France / Isère

Monsieur le Président du Comité de l'Isère
Madame la déléguée du Territoire Rhône-Alpes
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur
Mesdames, Messieurs les Présidents de Club
Mesdames, Messieurs,

-Nous débutons cet exposé par la Coupe de FRANCE qui a été fondée en l'an 2000, avec la participation de 1352 clubs:

Avec 2 894 clubs engagés, l'édition 2017/2018 de la Coupe de FRANCE vient de battre un record de participation qui datait de 2006 avec 2 875 clubs inscrits, soit une progression de 19 clubs.

Après les phases Départementales, ils étaient encore 387 clubs dont 6 du Comité de l'Isère à espérer succéder à l'ABC DRAGUIGNAN qui comporte dans ses rangs quelques stars et notamment les champions du monde Henri LACROIX et Dylan ROCHER.

-En ce qui nous concerne, 42 clubs Isérois ont participé à cette compétition soit trois de plus qu'en 2016.

La répartition des équipes par Secteur est la suivante :

- . Secteur 2 = 11 clubs (+ 1 par rapport à 2016)
- . Secteur 3-1 = 15 clubs (+ 2)
- . Secteur 4 = 10 clubs (- 2)
- . Secteur 5-6 = 6 clubs (+ 2)

- A l'issue de la phase Départementale, six clubs ont représenté l'Isère au 1^{er} tour de zone =
. MOIDIEU – JMP BEAUREPAIRE – SEYSSINS – ABIM PC – RIVES et St ROMANS.

- Lors du 1^{er} tour de zone =

- . MOIDIEU élimine Le TEIL (07) sur le score de 22 à 9
- . JMP BEAUREPAIRE écrase EVIAN (74) 24 à 7 et l'ABIM PC en fait de même face à MEXIMIEUX
- . SEYSSINS s'impose à La BLACHERE (07) sur le score de 19 à 12
- . RIVES en déplacement à St SAUVEUR de CRUZIÈRE (07) échoue de peu (16 à 15) tandis que St ROMANS s'incline de justesse 17 à 14 face à SCIONZIER (74)

Pour mémoire, l'an dernier un seul club SEYSSINS, avait franchi le cap du 1^{er} tour de zone, ce qui nous conforte dans l'idée que nos clubs ont acquis de l'expérience et sont performants.

-Lors du 2^{ème} tour de zone =

- . L'ABIM PC se déplace à PONT de VAUX (01) et s'incline avec les honneurs sur le score de 16 à 15
- . MOIDIEU élimine St SAUVEUR de CRUZIÈRE (07) sur le score de 22 à 9
- . SEYSSINS en déplacement à VAULX (69) se fait peur, mais finalement remporte les deux triplettes dont une sur le score de 13 à 0
- . JMP BEAUREPAIRE exempt accompagnera MOIDIEU et SEYSSINS pour ce 3^{ème} tour de zone, qui va encore nous procurer beaucoup d'émotions.

- Nous enchaînons maintenant avec la Coupe de l'Isère =

Pour cette 2^{ème} édition, il y a eu beaucoup de passion avant d'arriver à cette Finale qui s'est déroulée à NAVIS avec deux équipes de Secteur 4 qui relevaient le défi :

- . VERCORS et l'ASPFC devenu récemment le P.P.C.

Cette finale s'est déroulée devant un public enthousiaste et des joueurs particulièrement motivés

Les T. à T. se terminent sur un score de parité de 6 à 6 ; le suspens continue avec les doublettes. l'ASPFC gagne deux doublettes et prend ainsi un léger avantage (12 à 9).

La 1^{ère} triplète s'achève sur la victoire de VARCES (score 13 à 12).

La 2^{ème} triplète s'avère décisive ; le club de VARCES fait le forcing et triomphe sur le score de 13 à 7.
Au final, le club de VARCES s'impose 19 à 12 malgré une belle résistance de l'ASPFC.

Après avoir séjourné une année à RIVES, la Coupe de l'Isère va désormais meubler le bureau du Président de VARCES, Denis BERNARDI.

Je pense que cette Coupe de l'Isère a vraiment trouvé sa vitesse de croisière. Elle plaît aux joueurs, et devient un évènement incontournable, très apprécié par les Présidents de club.

Un grand merci aux dirigeants de club qui sont à la base du succès de ces deux coupes, ainsi qu'aux joueurs qui savent se défoncer pour valoriser leur club.

Après cette saison que l'on peut considérer comme un très bon cru, il faut rappeler que tout forfait doit être signalé dans les meilleurs délais au club adverse, mais aussi au responsable de la Commission Coupe de France – Coupe de l'Isère .

J'ai pris beaucoup de plaisir à animer cette Commission en compagnie de mon ami Didier BOUGARDIER ; je vais probablement passer le relais pour me consacrer à d'autres fonctions, mais je garderai dans un coin de mon cœur le souvenir merveilleux de cette Commission que j'ai eu l'honneur d'animer durant 12 ans.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Le responsable de la commission Coupe de France – Coupe de l'Isère : Armand SALTRE

Membres de la Commission : Armand SALTRE - Didier BOUGARDIER

Mr le Président du Comité de l'Isère,
Madame la déléguée de la Ligue Rhône-Alpes,
Mesdames et Messieurs membres du comité directeur,
Mesdames et Messieurs Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs,

Nous tenons à remercier tout d'abord les éducateurs, initiateurs, intervenants et responsables qui tout au long de l'année œuvrent auprès des jeunes en Isère.
Nous apprécions leur compétence, leur disponibilité et le travail qu'ils accomplissent dans leur club ou leur secteur.

C'est grâce à l'investissement de tous qu'en 2017, la courbe des effectifs jeunes s'est repositionnée à la hausse pour amener le compteur à 291 jeunes (dont 43 filles pour 248 garçons). Encore un effort la barre des 300 n'est pas loin.

Si l'effectif augmente, la participation dans nos championnats bien qu'en légère hausse peine à atteindre un seuil plus significatif.

- Championnat de l'Isère triplete : 129 joueurs soit 43 équipes
- Championnat de l'Isère doublette : 124 joueurs soit 72 équipes
- Championnat de l'Isère tête à tête : 97 joueurs

Ce faible taux est souvent dû aux difficultés rencontrées par les Clubs pour trouver un joueur de la catégorie pour compléter l'équipe. Le travail fait par notre Commission en association avec les Ecoles de Pétanque à également pour but de faciliter les échanges entre responsables et permettre ainsi de pallier cet écueil.

Logiquement augmentation d'effectif, rime souvent avec création d'école de Pétanque. C'est le cas en 2017 où 3 nouvelles structures se sont montées. **CHATTE** dans le secteur 2, **SALAISE SUR SANE** et **SAINT CLAIR DE LA TOUR** dans le secteur 3. Nous nous réjouissons de ces initiatives, et nous souhaitons longue vie à ces nouvelles écoles de pétanque, que nous accompagnerons bien entendu.

Car comme les années précédentes, nous nous efforçons d'être présents aux côtés des équipes jeunes dans les championnats et trophées du comité, compétitions de ligue et au championnat de France. Notre seul regret c'est de ne pas avoir pu suivre l'équipe du **Pétanque Club Rivois** qualifiée au championnat de France des clubs jeunes catégorie Benjamin-Minime à **ST YRIEX** faute de disponibilité.

Place maintenant au sportif avec les principaux résultats de nos jeunes dans ces différentes manifestations régionales et nationales, car nos graines de Champions ont encore brillé cette saison.

CHAMPIONNAT DE LIGUE TRIPLETTE - CHAPONNAY - 27 MAI 2017

BENJAMINS :

Nous avons trois équipes représentant l'Isère dans cette catégorie. **RIVES, ST CLAIR DU RHONE** et **SALAISE SUR SANE**. Elles terminent respectivement 2^{ème}, 4^{ème} et 2^{ème} de leur groupe les privant d'une demi-finale. A noter que pour les joueurs benjamins, il n'existe pas de Championnat de France.

MINIMES :

Encore trois formations Iséroises dans cette catégorie pour tenter de sortir premier de groupe, place qualificative pour le Championnat de France à **SOUSTONS**. **RIVES, LA VERPILLIERE** et **ECHIROLLES**. Dans cet exercice c'est la triplète du **Pétanque Club Rivois** composée de **Thomas FERRAND, David VIGOUREUX** et **Mickael BALDINO** encadrée par **Jean VIGOUREUX** qui tire son épingle du jeu, réussissant le tour de force de terminer en tête. Ils s'inclineront en ½ finale de ce Championnat de Ligue, mais l'essentiel est fait, ils ont dans la poche le billet pour les Landes.

Les deux autres formations encore en course doivent passer par un barrage pour espérer glaner les quatre dernières places restantes au France, car elles finissent seconde et troisième de leur groupe, et le tirage au sort va les mettre en confrontation. Un derby déplacé pour ces jeunes qui se connaissent bien. **Lucas FALCOZ, Bastien BEAUFORT** et **Alessio MASSIMO** de l'**OCP LA VERPILLIERE** remporteront la rencontre face à **Dimitri SARRON, Tigan GOUBARD SANTA CRUZ** et **Miguel DA SILVA** sur le score de 13 à 6. Les Nord-Isérois rejoignent ainsi leurs camarades **RIVOIS** pour continuer l'aventure sur **SOUSTONS**.

CADETS :

Parcours en demi-teinte pour nos trois formations aux couleurs du Comité représentées par les Ecoles de Pétanque de **GIERES, ECHIROLLES** et **SALAISE SUR SANE** qui finissent respectivement seconde, troisième et dernière de leur groupe.

Il faut donc passer par les barrages pour les cadets de l'**A.L.E.** et de la **Petite Boule de GIERES** pour espérer le Graal. **Nathan MARTINEZ, Etienne GIOVALE-MERLO** et **Noa GOULARD** sauront franchir ce cap, ce ne sera pas le cas pour les joueurs d'**ECHIROLLES Sébastien GUILLOT, Antoine DOURNON** et **Vincent COESTESQUIS** qui s'inclineront aux portes du Championnat de France.

JUNIORS :

Quatre équipes pour l'Isère dans cette catégorie. Le Champion départemental, le finaliste et les deux demi-finalistes. Mais à cause d'un accident, l'un des joueurs finalistes de la triplète de **SAINT ROMANS** composée de **Maeva DE ROSSI, Bryan HOURS** et **Nicolas BONNER** n'a pas pu participer à ce championnat. Le règlement ne prévoyant pas le changement d'un joueur c'est l'équipe entière qui doit être remplacée. **Mattéo MASSIMO, Joseph MORTES** de **GIERES** associés à **Dawson RIVIERE** de **SEYSSINS** est la formation suivante sur la liste, et au pied levé se rend à ce Championnat de Ligue. Bonne pioche pour nos trois Juniors qui termineront premier de leur groupe, s'inclineront ensuite en demi-finale, mais empocheront par la même occasion le ticket gagnant pour **SOUSTONS**. Une belle performance et un résultat inespéré si le cours des choses s'était passé normalement, ce qui prouve la qualité de nos jeunes. Mais tant qu'à partir au France pourquoi ne pas le faire avec une autre équipe Junior du département.

C'est justement la bonne idée de les accompagner qu'ont eu **Louanne CARRIER, Philippe COLOMBIN** et **Anthony CALLET** de la **Pétanque Arc en Ciel VINAY**. Second de leur groupe, ils passeront haut la main et très facilement l'étape du barrage sur le score hyper large de 13 à 12.

Bon, si vous ne vous êtes pas endormis lors de mon résumé, vous avez dû remarquer que 5 équipes Iséroises se sont qualifiées par ce biais de la Ligue pour le Championnat de France, ce qui est remarquable.

Ce fonctionnement nous convient et depuis qu'il a été mis en place, chaque année nous avons qualifié plus d'équipes que nous l'aurait permis l'ancien système.

Rappelez-vous, seuls les Champions Départementaux accédaient au France... Bien sûr que la formule actuelle se fait au détriment d'autres Comités qui n'arrivent pas à faire sortir leurs équipes, mais à contrario, elle récompense le travail fait dans les Ecoles de Pétanque.

Cette façon de faire élève le niveau des équipes **RHONE-ALPES** qui vont au Championnat de France et renforce leurs chances de résultats.

Il semble que ce système veuille être remis en cause avec la fusion de la Ligue **AUVERGNE-RHONE ALPES**, mais sachez que nous défendrons toujours la position la plus favorable pour nos jeunes.

TROPHEE DE LIGUE DOUBLETTE - THONON - 11 JUN 2017

Cette compétition n'étant pas qualificative pour un Championnat de France, les équipes jouent pour le titre Régional, qu'uniquement les premiers de groupe peuvent disputer.

Une seule doublette atteindra cet objectif, celle du **Pétanque Club Rivois** de **Samuel FERRAND** et **Diégo AMORE** dans la catégorie Benjamin, ils s'inclineront en finale.

Dans les autres catégories, l'air de la Haute-Savoie n'a pas été bénéfique à nos petits ambassadeurs Isérois.

CHAMPIONNAT DE FRANCE A SOUSTON

Un bon parcours pour nos 5 formations jeunes lors de ce Championnat de France.

Chez nos minimes, la triplète **Rivoise**, fini première de son groupe. Elle s'incline en 16^{ème} de finale face aux futurs Champions de France. Quant à la triplète **vulpillienne**, elle perd la seconde place au goal-average ce qui la renvoie dans la Coupe de l'Avenir où elle s'incline en 16^{ème} de Finale.

Même progression pour nos Cadets de **GIERES**. Une très belle première phase dans les groupes où ils sortent en tête, suivi par un arrêt brutal en 16^{ème} de finale.

Restaient nos deux équipes Juniors. La triplète **Vinoise** ne pourra s'extraire des poules. La formation mixte **GIERES – SEYSSINS**, s'inclinera en 8^{ème} de finale de la Coupe de l'Avenir.

CHAMPIONNAT DES CLUBS JEUNES

BENJAMIN-MINIMES

Six équipes ont participé au **CDC JEUNES**. L'équipe de **RIVES** finit première et se qualifie pour le **CRC**, où elle termine 1^{ère} ex aequo avec le club des **VANS** de l'Ardèche. La dure épreuve de la mort subite départagera alors les deux groupes donnant la victoire aux Ardéchois qui deviennent Champions de ce **CRC JEUNES 2017**. Mais la place de finaliste accorde à nos Isérois la qualification pour le **CNC Jeune** à **ST YRIEX** en Charente. Lors de ce rendez-vous nos jeunes s'inclineront en quart de finale et termineront 6^{ème} au Classement Général. Un très beau parcours pour une première participation. A noter que ce sont leurs copains des **VANS** qui rafleront le titre de Champions de ce **CNC**

CADETS-JUNIORS

Sept équipes ont participé au **CDC JEUNES**, l'équipe de **A.L.E. MARATHON** finit première et se qualifie pour le **CRC**. Dans cette nouvelle compétition leur classement ne leur permet pas de poursuivre plus loin l'aventure.

CHALLENGE REGIONAL RHONE ALPES JEUNES

Le Challenge Régional a eu lieu le 5 novembre 2017 à **CHAUZON** en Ardèche. Pour cette manifestation chaque Comité doit présenter trois triplettes mixtes. Les formations Iséroise se détaillaient ainsi :

- Une Benjamine **Laura LACROIX** de **VINAY**, un Minime **Samuel FERRAND**, Benjamin surclassé de **RIVES** encadrées par **Alain AGUDO** Educateur au **Comité**.
- Ensuite deux cadets, **Noa GOULARD** de **GIERES**, **Colin SAPORITO** de **CHATTE** associés à une Junior **Anaïs REYNAUD** de **VINAY**
- Enfin trois espoirs **Amélie ROMUALD** pour **Navis**, **Jérémy ARAGONA** de **SEYSSINS** et **Romain JURY** de **BEAUREPAIRE**.

Nos trois équipes termineront respectivement seconde, troisième, troisième de leur groupe.

Cette année malheureusement nous n'avons pas fait le Challenge des Secteurs car depuis quelques temps cette manifestation ne remporte pas l'adhésion de tous. Nous cherchons une formule pour remplacer ce rendez-vous qui reste à nos yeux important pour nos jeunes.

Merci à vous tous, pour l'énergie et le temps que vous consacrez à nos jeunes et soyez assurés de notre parfait soutien et de notre volonté permanente et sincère d'être à votre écoute. Et n'oublions pas que les jeunes sont notre avenir.

Nous vous remercions de votre attention, la commission jeunes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne saison 2018.

La Commission Jeunes

Yvette BARRAL – Amélie ROMUALD – Christine MONIN
Alain AGUDO – Xavier BARROS

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE - Commission Arbitrage

✚ EFFECTIF

Composition de la commission arbitrage: Jean Claude TIVOLLIER, Didier BOUGARDIER, Jean Marc CAJON, Nicole BOIREAU.

1 arbitre national: Jean Claude TIVOLLIER

2 arbitres de ligue: Didier BOUGARDIER – Alexandre SAGOT

11 arbitres départementaux: Emmanuel ARMAND, Nicole BOIREAU, Jean Mars CAJON, Thierry CONJARD, Cyril D'AMBRA, Philippe GUIGUES, Jean Pierre JANKOWSKI, Frédéric MEUNIER, Eric MOUNIER, Alfred SICARD, Michel VILLA.

Cette saison, les arbitres ont officiés sur 164 concours (qualificatifs championnats, championnats et trophées départementaux, championnats de ligue, concours départementaux, régionaux et nationaux, Coupe de France, CDC, CRC). Ce qui représente en moyenne 12 concours par arbitre.

5 arbitres extérieurs sont venus officier dans notre Comité.

Habituellement je mets toujours un tableau récapitulatif des concours en fin de compte rendu, cette année je l'ai mis au début et avec des couleurs Je veux être sur qu'il soit visible de tous ceux qui vont lire le compte rendu du congrès.

BILAN SECTEURS HORS CHAMPIONNATS													
		SECTEUR 2		SECTEUR 3/1		SECTEUR 4		SECTEUR 5/6		Participa tion	Total	%	
		Part.	Nbre	Part.	Nbre	Part	Nbre	Part.	Nbre				
SENIORS	Tête à Tête	156	2	352	6	0	0	122	1	630	9	4.39%	
	Doublette	755	20	899	19	103	3	477	10	2234	52	25.37%	
	Triplette	560	11	1015	19	52	2	412	5	2039	37	18.05%	
MIXTES	Doublette mixte	17	1	90	2	0	0	0	0	107	3	1.46%	
	Triplette mixte	79	3	540	13	96	3	29	1	744	20	9.76%	
FEMININES	Tête à Tête	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00%	
	Doublette	114	4	89	4	20	1	49	2	272	11	5.37%	
	Triplette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00%	
VETERANS	Tête à Tête	0	0	36	2	0	0	0	0	36	2	0.98%	
	Doublette	112	6	825	32	59	2	0	0	996	40	19.51%	
	Doublette mixte	0	0	28	1	0	0	0	0	28	1	0.49%	
	Triplette	110	4	44	2	192	3	159	5	505	14	6.83%	
	Triplette mixte	0	0	60	3	0	0	0	0	60	3	1.46%	
DIVERS	12H/24H	72	2	0	0	329	11	0	0	401	13	6.34%	
	Nombre total de concours organisés										205		
	Concours en poule		29		69		10		22		130		63.41%
	Concours A/B		22		34		4		2		62		30.24%
	Concours annulés		1		7		6		3		17		7.56%
	Concours sans arbitres		30		81		1		1		113		55.12%
	Concours sans rapports		1		2		0		0		3		1.33%
Concours arbitrés		23		22		24		23		92		44.88%	
Nombre total de concours prévus pour la saison 2017											225		
Nbre d'arbitrages effectués (championnats et trophées, CDC, CRC, coupe de France, tout type de concours)											164		

Suite à l'arrêt de 2 arbitres, Alain AGUDO, responsable du site a mis fin août une information pour le recrutement de nouveaux arbitres, aucune réponse. Une réunion de la commission arbitrage, à donc été programmée début septembre pour essayer de trouver une solution à ce problème récurant, qui dure depuis des années et dont personne ne se soucie. Je vous rappelle que sans arbitre, la pétanque telle que vous la connaissez disparaîtra.

Nous avons tout d'abord pensé aux critères qu'il fallait appliquer aux candidats arbitres:

- ✚ Agé de 59 ans maximum au jour de l'examen.
- ✚ Arbitrer un minimum de championnats et trophées départementaux, de concours traditionnels, coupe de France, championnat des clubs, coupe de l'Isère, championnat régional des clubs etc., dans l'année. Tout en sachant que nous n'imposons pas de date

d'arbitrage lors des désignations, c'est l'arbitre qui choisi en fonction de son emploi du temps personnel.

- ✚ Progresser dans le grade d'arbitrage (départemental, ligue, national et pourquoi pas européen ou international).
- ✚ Etre apte physiquement.

Ensuite, nous avons pensé aux sanctions à appliquer pour inciter les clubs à fournir des candidats:

- ✚ Imposer aux clubs, 1 arbitre jusqu'à 99 licenciés, 2 arbitres de 100 à 199 licenciés et 3 arbitres, au-delà de 200 licenciés
- ✚ Mettre une amende aux clubs qui n'ont pas d'arbitre, en fonction du nombre de licenciés
- ✚ Pas d'organisation de championnats et trophées
- ✚ Pas d'organisation de qualificatifs de Secteur
- ✚ Maximum 4 concours dans l'année
- ✚ Pas d'inscriptions aux championnats
- ✚ Accession en élite de tous les CDC bloquée
- ✚ Obligation d'avoir un arbitre pour les organisateurs de concours régionaux et nationaux

Ces sanctions que je viens de vous citer, ne sont que des propositions pour le moment, elles sont destinées à faire prendre conscience qu'il est urgent de trouver des arbitres.

Si aucun candidat ne se présentait, les sanctions choisies seraient applicables en 2019, afin de ne pas prendre les clubs en otage.

- L'examen d'arbitre qui à lieu le troisième dimanche de janvier, comprend 2 parties, une partie écrit ou il faut avoir une moyenne de 13/20 sur les 2 questionnaires "pétanque et jeu provençal" et une partie pratique qui à lieu la première année lors des qualificatifs, des championnats ou sur les concours importants. Le candidat est jugé sur les 2 parties, avoir réussi l'écrit ne veut pas dire que l'on est arbitre. Ceux qui auront réussi, devront tout, d'abord obligatoirement participer au recyclage qui aura lieu au mois de février au comité. Puis passer la pratique lors des qualificatifs Secteurs et sur certains championnats.

- Pour la partie "écrit", les questionnaires Pétanque et jeu provençal sont fournis par la commission nationale d'arbitrage. Ils se passent le même jour en France et sont les mêmes pour tous les comités et ligues. La correction est fournie avec. Donc pas d'erreur possible pour le correcteur.

- Pour la partie "pratique", le candidat est jugé sur son comportement, sa motivation, ses capacités physique et d'intervention. Un arbitre n'est pas sur le terrain uniquement pour mesurer les points.

- La première année sera une année de transition, les nouveaux arbitres seront progressivement désignés sur certains concours.

- La commission nationale d'arbitrage a désigné lors des championnats de France Minime, Cadet Junior, des arbitres ayant moins de 25 ans, nous pourrions faire la même chose en Isère pour les compétitions jeunes (championnats et trophées départementaux, championnat des clubs, etc.). L'age minimum requis serait celui des juniors dernière année (17 ans).

- Lors du congrès des arbitres, je leur ai demandé d'arbitrer tous les concours du mois de janvier et d'accepter uniquement les joueurs ayant la licence 2018. Au mois de janvier 2017, 1 concours à été annulé et transformé en concours sauvage dans d'autres, on a accepté des joueurs sans licence sous prétexte que les comité voisins permettaient à leur licenciés de jouer jusqu'à la mi-janvier avec la licence 2016. Après m'être renseigné, je peux vous affirmer que c'est totalement faux.

. Lors des assemblées de Secteurs, les délégués du Comité ont abordé le problème de l'arbitrage. Le bouche à oreille a marché, puisque 6 personnes se sont manifestées et ont demandé une information sur l'arbitrage. En cas de candidature, une formation sera organisée au mois de décembre pour toutes ces personnes.

Je tiens à remercier tous les arbitres qui ont officiés cette année, personne n'est parfait, on peut tous faire une erreur, l'arbitre aussi. Je remercie également le Comité départemental pour son soutien et tous les présidents des clubs qui nous reçoivent tout au long de l'année. Merci de m'avoir écouté.

BILAN DES COMMISSIONS

M le Président a félicité tous les membres du Comité pour ces bilans très complets et très détaillés qui illustrent le travail effectué tout au long de l'année.
Aucune remarque n'étant formulée sur ces rapports, ils sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel est présenté par le Trésorier général qui l'a établi avec la Commission Finances en prenant en compte divers paramètres (effectifs, subvention,)

Aucune remarque n'est formulée par l'Assemblée.

Le budget prévisionnel 2017/2018 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Représentation au Congrès du Comité régional ARA

ORTHALA Alain – AGUDO Alain

Représentation au Congrès national

ORTHALA Alain – TIVOLLIER Jean Claude

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été transmise au Président du Comité

CLÔTURE DU 62^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL

M le Président renouvelle ses remerciements au Secteur 2 et au Club de Moirans pour cette belle organisation et l'accueil qui nous a été réservé.

Il remercie également les Congressistes qui ont suivi avec beaucoup d'intérêt les divers rapports présentés, et les assure de son parfait soutien.

Restons solidaires et à l'écoute des uns des autres et rendez-vous pour le 63^{ème} Congrès Départemental qui tiendra ses assises le samedi 24 novembre 2018 dans le Secteur 3

Le Président
Alain ORTHALA

Le Secrétaire général
Armand SALTRE



F.F.P.J.P. COMITE DE L'ISERE

Exercice 2017 - 2018

BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES		Montant prévu	PRODUITS		Montant prévu
	DIVERS			LICENCIES	
605200	Fournitures FFPJP	700.00	707200	Licences	116 000.00
668000	Frais financiers / Progéliance	220.00	707100	Affiliations	5 000.00
			707120	Revue Planète Boules	2300.00
	LICENCIES		707300	Mutations	4 000.00
604000	Calendriers	3 500.00	708000	Championnats	23 500.00
604100	Revue Planète Boules	2 600.00			
606500	Championnats	47 000.00	708300	Ventes fournitures	585.00
606540	Coupe de FRANCE	420.00			
606600	Championnat Clubs	8 000.00			
606592	Organisation Manifestations	4 500.00			
607000	Affiliations	1 000.00			
607100	Licences + mutations	63 000.00		SUBVENTIONS	
606810	Achat coupes	4 000.00	707400	Publicités, partenaires	1 500.00
607300	Achat de récompenses	500.00	740000	Subventions	8 000.00
	FONCTIONNEMENT COMITE			Détails subventions	
605000	Achat matériel, équipement	2 000.00		<i>Conseil Dep38 Fonctionnement</i>	<i>3 200.00</i>
605100	Habillement Comité	0.00		<i>CNDS</i>	<i>4 500.00</i>
605150	Equipement siège	250.00		<i>Ligue Rhône Alpes</i>	<i>300.00</i>
605105	Habillement Arbitres	300.00			
606200	Fonctionnement Siège	3 000.00		DIVERS	
606210	Location salle CDOS	300.00			
606300	Achat petit matériel	750.00			
618500	Fonction. Commissions	13 500.00			
624100	Véhicule CD38	1 500.00	760000	Produits financiers	250.00
625100	Congrès et missions	3 900.00			
			786100	Reprise prov habillement	0.00
			786200	Reprise prov Org Manif	4 500.00
			786300	Reprise prov Aménag Véhicule	1 500.00
	GESTION ADMINISTRATIVE				
606400	Fournitures administratives	2 200.00			
606410	Imprimerie	1 500.00			
609000	Adhésions CDOS	75.00			
613500	Location photocopieur	0.00			
626100	Frais de timbres	1 000.00			
626200	Frais de téléphone, Internet	600.00			
626250	Site Internet	120.00			
626300	Assurances	700.00			
	Total des charges	167 135.00		Total des produits	167 135.00